



**VIRAGE À DROITE**  
LA MAIRESSE BOUCHER VEUT  
MOINS D'INTERDICTIONS A 3

**MODE**  
LA ROCK ATTITUDE  
D'ANNIE DUFRESNE B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL



www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 11 AVRIL 2006



LA PRESSE  
« Je suis moins convaincu », dit Lepage.

## SOUVERAINETÉ Le doute s'est aussi emparé de Lepage

PATRICK WHITE  
Presse canadienne

MONTRÉAL — Après l'écrivain Michel Tremblay, c'est au tour du dramaturge de renom Robert Lepage de remettre en question l'idée de la souveraineté du Québec.

Lors d'une conférence de presse à Montréal hier midi, l'homme de théâtre québécois s'est dit « peu surpris » des propos de Michel Tremblay, qui indiquait dimanche ne plus être capable de s'identifier à un projet dont la principale justification est devenue économique.

« Ça ne m'étonne pas. C'est à point nommé parce qu'effectivement il faut interroger le Parti québécois sur ce qu'il est devenu et sur le projet souverainiste », a lancé l'artiste.

« C'est une très bonne chose de remettre en question (la souveraineté), a-t-il dit. Je n'irai pas aussi loin que Michel Tremblay, mais moi aussi je suis moins convaincu. »

Robert Lepage se dit cependant « heureux de voir quelqu'un comme André Boisclair » diriger les rênes du

Voir LEPAGE en A 2 >

### LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Que vous inspirent les réflexions de Michel Tremblay et de Robert Lepage ?

ÉCRIVEZ-NOUS À [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)  
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

### À LIRE AUJOURD'HUI



■ **L'Italie coupée en deux** Page A 17  
Les journaux de la péninsule titrent ce matin sur une Italie « divisée » après des élections législatives qui ont donné de justesse la Chambre des députés à la coalition de Prodi sans qu'on sache encore ce qu'il advient au Sénat.

■ **La dépendance au jeu mène un jeune père au crime** Page A 9  
Un homme de 27 ans aux prises avec le jeu pathologique a braqué un salon de quilles à l'aide d'un fusil de calibre .12 pour se procurer de l'argent afin de jouer à la loterie vidéo.

## Le PQ gagnant mais ébranlé

Percée de Québec solidaire dans Sainte-Marie-Saint-Jacques

MICHEL CORBEIL  
[MCorbeil@lesoleil.com](mailto:MCorbeil@lesoleil.com)

■ Le PQ d'André Boisclair a résisté à l'arrivée d'un nouveau parti souverainiste sur sa gauche, le Québec solidaire. Mais hier, dans Sainte-Marie-Saint-Jacques, la nouvelle formation politique a réduit la majorité péquiste, talonné les libéraux de Jean Charest et totalement marginalisé l'ADQ de Mario Dumont.

Martin Lemay a conservé la circonscription dans le giron du Parti québécois. Dans ce qui est un des châteaux forts péquistes, sa majorité a cependant fondu par rapport à celle de son prédécesseur, André Boulerice. En 2003, M. Boulerice avait raflé tout près de 50 % des suffrages. M. Lemay en a obtenu 41 %.

Le Parti libéral du Québec a conservé sa deuxième position. Nathalie Malépart, la candidate qui a fait campagne

sur la réputation de son père Jean-Claude, un député populiste libéral dans les années 1970 et 1980, a obtenu 28 % des voix. C'est deux points de pourcentage de moins pour le PLQ qu'à l'élection générale, il y a trois ans.

Le résultat qui a fait mal aux autres partis, c'est celui de Manon Massé, la candidate de Québec solidaire. Elle a eu droit à 22 % des votes. C'est presque

Voir PQ en A 2 >



**Aebischer  
a le numéro  
des  
Sénateurs**

Ridiculisé à son départ précédent au Centre Bell, David Aebischer a fait le plein d'admirateurs, hier, en offrant une deuxième solide prestation d'affilée contre les Sénateurs d'Ottawa. Le gardien suisse a repoussé 35 lancers pour permettre au Canadien, vainqueur 3-2, de faire un pas de plus vers une participation aux séries éliminatoires. Voir texte en S 3.

## Les Communes unanimes sur le bien-fondé de la mission afghane

OTTAWA (PC) — Le débat sur l'engagement canadien en Afghanistan a eu lieu hier soir aux Communes, un débat où tout le monde était d'accord en apparence et qui ne s'est pas conclu par un vote.

Le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, a déclaré d'entrée qu'il valait mieux combattre les terroristes en Afghanistan avant qu'ils ne viennent à Vancouver, Montréal ou Ottawa. « Le Canada est en Afghanistan parce que c'est dans son intérêt, a-t-il lancé. La sécurité de notre pays commence bien au-delà de ses frontières. »

Le leader intérimaire du Parti libéral, Bill Graham, a estimé que ce débat « était une opportunité pour les Canadiens de mieux comprendre la mission

de leurs soldats en Afghanistan ».

Michael Ignatieff, le nouveau député libéral candidat à la succession de Paul Martin a fait écho aux affirmations de M. Graham. « Des pays comme le Canada ne peuvent être en sécurité si on laisse l'Afghanistan devenir une base pour les attaques terroristes », a-t-il dit.

Pour sa part, la critique du Nouveau Parti démocratique en matière de défense, Dawn Black, tout en disant appuyer les troupes canadiennes, a soulevé des inquiétudes sur une entente signée avec le gouvernement afghan sur la question des prisonniers.

Certains experts en loi internationale ont déjà avancé que les troupes canadiennes avaient accepté de remet-

tre les prisonniers capturés aux autorités afghanes, qui pourraient ensuite les torturer. Dans un tel cas, les troupes canadiennes pourraient faire l'objet de poursuites en vertu des lois internationales.

M. O'Connor et la critique libérale Ujjal Dosanjh ont tous deux défendu l'accord en déclarant que la Croix-Rouge et le Croissant Rouge étaient responsables de surveiller les conditions de détention des prisonniers.

Le chef du NPD, Jack Layton, est également intervenu en déclarant que le débat était l'occasion de soulever des questions importantes, dont certaines avaient même été posées

Voir MISSION en A 2 >

### SOMMAIRE

Agenda	B 6	Décès	C 7
Bandes dessinées	B 7	Horoscope	B 7
Bourses	C 5	Loteries	A 10
Bridge	S 15	Météo	S 16
Chroniqueur		Mot mystère	B 7
		Mots croisés	B 7
		Petites annonces	S 12
		Télévision	B 4

### MÉTÉO

**Max. 12, min. 1**  
Généralement ensoleillé avec vents légers.  
Détails page S 16.

**Accumulation de neige (avant hier)**  
Ce mois-ci: 4,1 cm Lan dernier: 10,7 cm  
Cet hiver: 354,6 cm L'hiver dernier: 299,3 cm

QUÉBEC,  
11<sup>e</sup> ANNÉE, N° 103  
FLORIDE, 2,10 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8

**AUTOPNEU**  
**AUCLAIR**

**PAYEZ UN PNEU PAR MOIS**

QUÉBEC

1220, boul. Charest O.  
681-4646

LES SAULES

3755, boul. Hamel  
871-6740

LÉVIS

155, route Kennedy,  
833-3282

VANIER

385, rue Lavoie,  
683-1010

BEAUPORT

639, rue Clémenceau,  
661-1212



À l'achat de 4 pneus, avec un montant minimum de 200\$, un service supplémentaire de crédit.

## POUR NOUS JOINDRE

Abonnements **686-3344**  
**1-866-686-3344**  
**abonnements@lesoleil.com**

Carrières et professions **686-3270**

Petites annonces **844-4444**  
**petitesannonces@lesoleil.com**

Promotion **686-3342**

Publicité détaillants **686-3435**

Publicité générale **686-3270**

Rédaction **686-3394**  
**redaction@lesoleil.com**

Renseignements **686-3233**

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

# DEMAIN

DANS LE SOLEIL

## RENDEZ-VOUS AVEC JEAN-SIMON GAGNÉ



Lucide, curieux, ludique, parfois irrévérencieux ou même cynique, Jean-Simon Gagné ne laisse pas indifférent. Son propos: l'activité humaine. Son terrain de jeu: la planète. Vous avez rendez-vous avec lui tous les mercredis.

Dans le cahier Actualités

## LES REMPARTS EN ACTION



Après deux jours de repos, les Remparts reprennent l'action ce soir. Les hommes de Patrick Roy seront à Shawinigan où ils affronteront les Cataractes dans le troisième match de la série quart de finale de la Ligue de hockey junior majeur, qu'ils mènent par deux victoires à zéro.

Dans le cahier Sports

# Michel C. Auger devient chroniqueur politique au SOLEIL

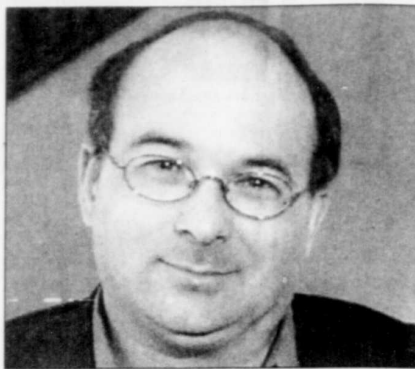
Le réputé journaliste Michel C. Auger rejoint l'équipe de journalistes du quotidien LE SOLEIL en tant que chroniqueur politique.

À ce titre, il commentera tant l'actualité politique fédérale que provinciale dans ses trois chroniques hebdomadaires qui seront aussi publiées dans les quotidiens *Le Droit* (Ottawa) et *Le Quotidien* (Saguenay).

Sa première chronique sera publiée le lundi 24 avril, jour où le quotidien de la capitale passera au format compact. Il lancera aussi ce même jour un blogue dans le site *Cyberpresse.ca*.

En tant que journaliste, correspondant parlementaire et chroniqueur politique, Michel C. Auger a commenté la plupart des grands événements politiques des 30 dernières années. Passionné par le baseball et la politique, il s'est dirigé vers le journalisme après des études en sciences politiques et en droit. Après avoir collaboré à plusieurs médias écrits tant en français qu'en anglais, il est entré en 1990 au *Journal de Montréal* qu'il vient de quitter pour rejoindre l'équipe du SOLEIL.

Depuis les années 90, il a également signé des chroniques dans différents



ARCHIVES LA PRESSE

Michel C. Auger

quotidiens anglophones et animé plusieurs émissions et séries documentaires pour Télé-Québec, Canal D et TVA.

En parallèle, Michel C. Auger s'est impliqué au sein de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qu'il a présidée de 1997 à 1999, et du Conseil de presse du Québec en plus d'enseigner le journalisme dans différents pays d'Afrique.

LE SOLEIL lui souhaite la plus vive des bienvenues.

Yves Bellefleur  
Rédacteur en chef

## LEPAGE

Suite de la Une

Parti québécois, mais il avoue qu'il n'a désormais «qu'un reste de sentiment souverainiste» en lui.

**Beaucoup de gens et d'artistes ont besoin d'être convaincus de nouveau, dit-il**

«J'ai besoin de me faire reconvenir. Il y a beaucoup de gens et d'artistes qui ont besoin de se faire reconvenir de cette idée-là», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse fort courue.

Selon lui, l'idée souverainiste «n'est plus une idée incarnée par personne aujourd'hui».

«M. Bouchard l'incarnerait, cette idée. Même son corps l'incarnerait. C'était un héros idéal», a déclaré le dramaturge, qui présente dès cette semaine à Montréal la nouvelle mouture de son one-man show *Le Projet Andersen*.

Un nouveau fédéralisme pourrait être une avenue à explorer, selon Robert Lepage. «Il y a quelque chose à dire à ce niveau-là, a-t-il dit. Plutôt que penser à un projet souverainiste plutôt associé à une forme radicale de séparatisme, est-ce qu'il ne faut pas repenser à une nouvelle façon de voir la fédération et remettre ça en question?» a-t-il ajouté.

Robert Lepage estime par ailleurs que le parti Québec solidaire, qui est de gauche et appuie l'indépendance du Québec, a sa place dans la réflexion sur l'avenir du Québec.

«Le Parti québécois ne semble plus être le seul joueur à véhiculer cette idée-là. Il faut voir ce que les autres ont à offrir. C'est une re-définition. Je suis très ouvert à ça.»

M. Lepage a indiqué par ailleurs avoir un sentiment partagé sur son identité québécoise. «Quand je suis ici au Québec, même à Ottawa, je ne me sens pas Canadien, mais pas du tout. Je sens les deux solitudes. Je sens les deux pays. Mais lorsque je voyage à l'étranger, je ne sais pas ce qui se passe, mais j'ai l'impression que c'est une réalité, le Canada, et que j'en fais partie.»

## TREMBLAY TOUJOURS SOUVERAINISTE

Les réactions aux propos de Michel Tremblay n'ont pas tardé à fuser hier. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, dit avoir parlé au dramaturge hier matin, et celui-ci l'aurait assuré qu'il est toujours souverainiste, même s'il

s'interroge sur l'orientation du mouvement souverainiste.

Pour le rassurer, Gilles Duceppe a résolu de lui expédier le dernier document du Bloc québécois intitulé *Imaginez le Québec souverain*, adopté par le parti à son dernier congrès, et qui touche beaucoup plus que l'économie, a souligné le chef bloquiste.

M. Duceppe dit trouver sain qu'il y ait un débat dans le mouvement souverainiste, mais précise que le fait de débattre ne veut pas dire pour autant qu'on renie ses convictions. Il est d'accord que le mouvement souverainiste doit embrasser plus que les questions économiques, et estime d'ailleurs qu'il le fait largement.

## André Boisclair se dit placé devant le beau défi de convaincre Michel Tremblay

Le chef bloquiste voit dans le questionnement du dramaturge le besoin de diffuser davantage le document de réflexion du parti. Il pense que, lorsque l'écrivain en aura pris connaissance, il y trouvera des choses intéressantes, notamment des sujets précieux aux yeux de M. Tremblay comme la question de la culture.

## BOISCLAIR À L'ÉCOUTE

André Boisclair, le chef du PQ, dit pour sa part entendre le message lancé par Michel Tremblay. M. Boisclair affirme être placé devant le beau défi de convaincre le dramaturge que l'élément le plus déterminant à l'appui de la souveraineté est toujours le fait que les Québécois soient le seul peuple francophone en Amérique du Nord.

Le chef péquiste dit avoir le plus grand respect pour Michel Tremblay, estimant que peu de gens comprennent aussi bien que lui la force du peuple québécois, mais aussi sa fragilité et son manque de confiance. Il dit espérer être capable de le convaincre d'être sur les rangs lors d'une prochaine campagne référendaire.

## L'ÉCONOMIE, UN FACTEUR

Cependant, André Boisclair maintient que l'économie demeure un argument puissant en faveur de la souveraineté, bien qu'il comprenne que certains puissent être mal à l'aise avec ce genre de débat. Il précise que les questions économiques s'inscrivent dans une diversité d'arguments et que les questions de langue et de culture demeurent le vecteur le plus fort de l'identité des Québécois.

En ce sens, il estime que la bataille pour la souveraineté n'aurait aucun sens si les Québécois n'étaient pas le seul peuple de langue française en Amérique du Nord.

## MISSION

Suite de la Une

par M. O'Connor, alors qu'il était critique de l'opposition en matière de défense.

«Quel est le rôle du Canada? a-t-il demandé. Combien de temps durera la mission? Comment saura-t-on si on a gagné ou pas?»

«Ces questions n'ont pas obtenu de réponses claires», a-t-il ajouté.

Le ministre O'Connor, semble-t-il, n'avait rien pour l'éclairer davantage, puisqu'il n'a pas répondu à ces questions.

Ni le premier ministre, Stephen Harper, ni le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, n'ont pris part au débat. Un porte-parole de M. Harper a déclaré que ce dernier avait déjà démontré son appui inconditionnel pour la mission canadienne en visitant les soldats sur place en Afghanistan, le mois dernier.

Du reste, le nouveau gouvernement conservateur aurait préféré qu'il n'y ait pas de débat, parce qu'un tel exercice pourrait nuire au moral des troupes canadiennes en Afghanistan. Il s'est toutefois ravivé lorsque des sondages ont démontré que la population canadienne n'était pas particulièrement entichée par la mission plus offensive que défensive des troupes dans ce pays.

Onze soldats et un diplomate canadiens sont morts depuis le début de l'engagement canadien en Afghanistan en février 2002. Quatre d'entre eux ont péri dans l'explosion d'une bombe lancée par erreur par un pilote de F-16 américain. Les autres sont morts dans des accidents ou lors d'attaques suicides de talibans.

Dans une entrevue à la Presse canadienne, en fin de semaine, un porte-parole des insurgés affirmait que les Canadiens ne resteraient pas longtemps en Afghanistan si les talibans «pouvaient tuer un nombre suffisant d'entre eux».

Le porte-parole du Bloc, Claude Bachand, n'a pas pris ces menaces au sérieux.

«Je pense que c'est plutôt un signe de santé pour notre démocratie», a-t-il dit, en ajoutant que les Canadiens appuieraient davantage leurs troupes quand ils comprendront mieux leur mission.



La Lingère



LA NAPPE VINYLE RAYURES PATIO **6.99** toutes grandeurs  
 De notre grande collection de nappes en vinyle à motifs, un style à rayures flamboyantes en tons de rouge feu, jaune, vert, violet. Au choix : 54x72, 60x90, 60x110, rond 60 pouces, 54x54, napperon 1.99



LA NAPPE FLEURS DE SOLEIL **19.99** 54x72 et rond 64 pouces  
 Les belles couleurs du sud européen de bleu foiesse et de jaune tournesol se marient dans un superbe motif de fleurs stylisées pour une nappe pur coton exclusive à La Lingère. 64x88 / 24.95, 64x108 / 29.95, 54x54 / 16.99, serviette 2.99, napperon 2.99



LES ACCESSOIRES LES CŒURS DE POMMES **6.99** mitaines  
 Colorés, graphiques, nos accessoires exclusifs en belle toile de coton sont très frais dans la cuisine. Les mitaines sont matelassées avec intérieur en ratine. Tablier 6.99, tire-plat 1.99, nappe 58x75 pouces 14.99, coussin de chaise 6.99



LE TAPIS RAYURES BAIN DE SOLEIL **4.99** 24x36 pouces  
 C'est l'indispensable petit tapis qui apporte chaleur et couleur dans toutes les pièces de la maison. Rayures en tons de vert acidulé et bleu océan. Tissage pur coton, bords cousus. Aussi en format 30x48 pouces 4.99



Un cadeau pour vos cadeaux!  
 Magasinez, nous emballons. La boîte-cadeau Simons, une tradition de qualité à Pâques.

**simons**

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## ACTUALITÉS

## VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE

## Aucun suivi depuis 2004

Transports Québec estime que la manœuvre ne pose plus de problème

PIERRE ASSELIN  
PAsselin@lesoleil.com

■ Le ministère des Transports a cessé de compiler les données sur l'impact du virage à droite au feu rouge (VDFR) un an après son entrée en vigueur, en 2004, estimant que la mise en œuvre de cette mesure ne posait plus de problème.

En 2004, un rapport de suivi avait tracé le bilan de la première année d'application du VDFR et concluait alors qu'il n'y avait pas eu de hausse significative des accidents depuis l'entrée en vigueur du virage à droite au feu rouge en avril 2003.

Le comité de suivi devait se réunir au besoin par la suite mais, indiquait un porte-parole du ministère, aucun incident n'a justifié de nouvelle rencontre. Le nombre d'accidents reliés au VDFR ne représente qu'une infime proportion de tous les accidents de la route, rappelle-t-il.

### 75 blessés, dont quatre graves, dans la première année d'application

Le rapport de suivi avait relevé, pendant la première année, 270 accidents dans le contexte d'un VDFR, dont 59 avec dommages corporels faisant 75 blessés, dont 4 graves. Parmi les blessés, on notait une proportion importante de cyclistes, soit 31 %. En tout, dans une seule année, il y a près de 150 000 accidents sur les routes québécoises.

En 2004, le comité de suivi avait formulé cinq recommandations, dont celle de poursuivre la sensibilisation et l'éducation des conducteurs, mais aussi celle de renouveler son mandat afin qu'il puisse suivre l'évolution des comportements des conducteurs et le travail du ministère.

Le directeur de la sécurité routière au CAA Québec, Yvon Lapointe, déplore le manque de suivi des deux dernières années, mais il reconnaît en même temps qu'aucun incident grave n'est venu assombrir ce bilan.

« Il n'y a pas eu de relevé depuis ce temps-là et le comité, dont nous faisons partie, n'a pas été réuni. On s'attendait à ce qu'il y ait d'autres rencontres, on

ne sait pas pourquoi elles n'ont pas eu lieu, mais on n'a pas entendu parler de catastrophe non plus. S'il y avait eu des problèmes, par exemple avec des personnes avec mobilité restreinte, quelqu'un se serait manifesté. »

C'est également l'avis du président-directeur général de la Fondation Mira, Éric Saint-Pierre. Il relève un cas litigieux à Gatineau, où le virage à droite sur feu rouge était déjà permis depuis longtemps, et un autre cas pour lequel le rapport de police n'est pas encore sorti.

« Ça reste une situation dangereuse où l'automobiliste regarde à gauche pour tourner à droite, mais ça s'est finalement assez bien passé. Il faut dire qu'on avait donné une formation dans toute la province à ceux qui devaient traverser ces intersections. »

Selon Yvon Lapointe, la surveillance policière de cette mesure a toutefois laissé à désirer.

« Une des bases sur lesquelles nous avons établi notre position, c'était qu'il y ait un contrôle policier suffisant pour assurer la sécurité de la manœuvre. Il y a eu quelques blips au début pour sensibiliser les gens, mais on a l'impression que ça s'est arrêté là. »

Le constat ne se limite pas seulement au VDFR, poursuit-il. Partout où il y a une manœuvre de virage à une intersection, le contrôle policier est absent, selon lui, autant pour les piétons que les cyclistes et automobilistes. « Plus on va insister sur l'importance du contrôle aux intersections et plus la sécurité de la manœuvre sera importante, qu'il y ait VDFR ou non. »



Le directeur de la sécurité routière au CAA Québec, Yvon Lapointe, déplore le manque de suivi des deux dernières années, mais il reconnaît en même temps qu'aucun incident grave n'est venu assombrir ce bilan.

## La mairesse Boucher prête à étendre la règle

« L'interdiction doit devenir l'exception », juge-t-elle

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JFNeron@lesoleil.com

La mairesse Andrée Boucher se dit « ouverte » à permettre le virage à droite au feu rouge (VDFR) à un plus grand nombre d'intersections. Quelque 1000 croisements sont actuellement touchés par une interdiction totale ou partielle.

L'entrée en vigueur du VDFR s'est faite partout en province, à l'exception de l'île de Montréal, le 13 avril 2003. L'hécatombe anticipée par certains groupes qui s'y opposaient, dont celui des non-voyants, ne s'est pas produite. Quelques accrochages et accidents avec blessés mineurs plus tard, les automobilistes peuvent tourner à droite devant un feu rouge en tout temps à 60 % des 2496 croisements de la ville. Ce pourcentage était seulement de 31 % il y a trois ans.

La mairesse Andrée Boucher est

d'avis que le nombre de croisements où le VDFR est autorisé pourrait encore une fois être augmenté. « J'ai toujours pensé que c'était ridicule. C'a été surfait, lance-t-elle, en référence à la position des groupes qui craignaient de nombreux morts. La preuve est faite que c'était le temps — en 2003 — d'autoriser le virage à droite. Il faudrait faire de l'interdiction (de tourner à droite) l'exception. »

### CIVISME

C'est bien connu ! Qui donne un pouce se fait souvent prendre un pied. Et les piétons réalisent trois ans après l'autorisation du VDFR qu'ils pourraient perdre leur gros orteil à cause de l'indiscipline des automobilistes.

Passer à l'acte demande donc une analyse plus approfondie des risques. Le directeur de la division des trans-

ports à la Ville de Québec, Marc Desrivères, a déjà une petite idée de la situation actuelle. « Le VDFR a été bien intégré par tout le monde, mais il y a encore des gens qui nous appellent pour se plaindre que certains automobilistes ne respectent pas toutes les règles du virage à droite à certains croisements. »

Selon M. Desrivères, il faut encore sensibiliser ces personnes à faire preuve d'un peu plus de civisme. « Les automobilistes ne cèdent pas toujours le passage. Ça serait bien d'avoir quelque chose comme une semaine de prévention accompagnée par la police », suggère-t-il.

LE SOLEIL, au péril des doigts de pied de son journaliste, a fait une tournée de certains croisements. Force est de constater que la priorité donnée au piéton, dès qu'il s'engage dans la rue,

est souvent respectée.

À une seule occasion, il a fallu monter à un conducteur le faciès d'un marcheur brimé dans ses droits pour forcer le passage. Et ce, pas avant d'avoir effectué un pas en arrière.

Les cyclistes, toujours eux, sont probablement les plus à risque. Sorte d'hybride entre l'automobiliste et le piéton, le cycliste prend habituellement les droits normalement attribués à chaque type d'usager de la route sans pour autant en accepter les responsabilités. Leur forte représentation chez les blessés dans le contexte du VDFR est révélateur.

Autre geste significatif du manque de civisme observé, plusieurs automobilistes klaxonnent celui qui le précède pour l'obliger à tourner à un feu où le VDFR est permis. Sachez, en terminant, que même s'il est permis, le virage à droite n'est pas pour autant obligatoire.

### ► Le VDFR

□ **Quoi ?** Le virage à droite au feu rouge est autorisé depuis avril 2003 sur l'ensemble du territoire québécois, sauf sur l'île de Montréal et aux intersections où il y a un panneau d'interdiction. Les automobilistes doivent toutefois respecter un certain nombre d'obligations à l'égard des piétons, notamment :

□ **Arrêt complet obligatoire** avant la ligne d'arrêt ou avant le passage pour piétons.

□ **Céder le passage** aux piétons engagés ou sur le point de s'engager. Le piéton a toujours priorité si un feu pour piétons l'autorise à traverser. S'il n'y a pas de feu pour piétons, il a priorité au feu vert.

□ **Les cyclistes** doivent eux aussi respecter les mêmes règles que les automobilistes.

On déplore encore un certain manque de civisme



## MEILLEUR RÉSULTAT À VIE LE MATIN



# 106,3 FM

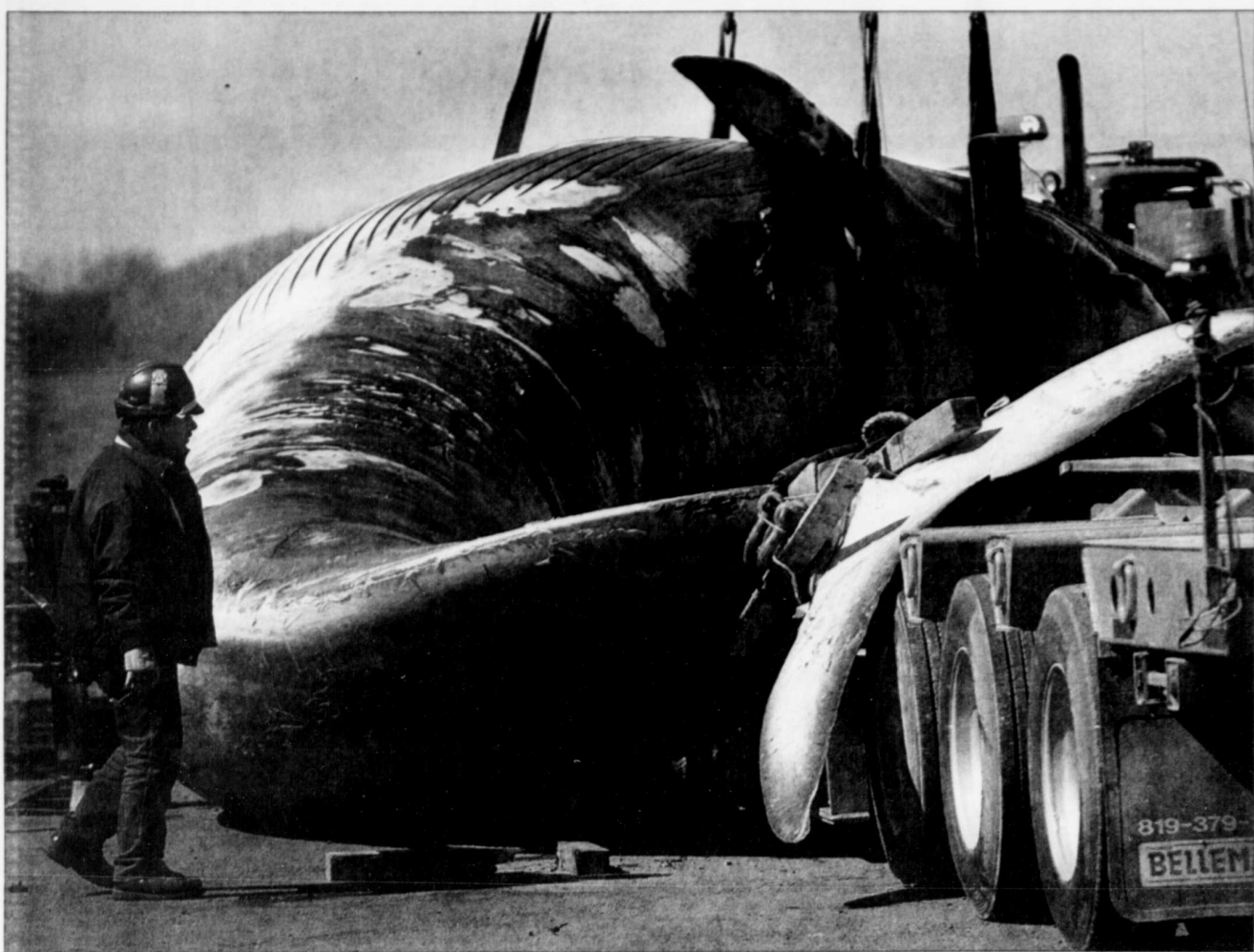
## PREMIÈRE CHAÎNE

**La Première Chaîne: plus écoutée que jamais, les matins de la semaine, avec Claude Bernatchez.**

Source: sondage 1 BBM qui s'est tenu du 9 janvier au 5 mars 2006. Part de marché francophone du lundi au vendredi de 6 h à 9 h; marché central de Québec, 12 ans et plus.

[www.radio-canada.ca/quebec](http://www.radio-canada.ca/quebec)

Réalisation: Nadia Peiellon



Le rorqual commun de 45 tonnes sera transporté aujourd'hui sur la plate-forme d'un fardier.

## Le rorqual éventré a été hissé hors de l'eau

L'animal, une femelle, sera enfoui à Saint-Étienne-des-Grès

MONTREAL (PC) — Le cadavre du rorqual commun de quelque 45 tonnes, qui a été éperonné par un cargo qui remontait le Saint-Laurent vendredi, a été sorti de l'eau du port de Montréal peu après 10 h hier.

Le cétacé long d'une vingtaine de mètres s'est détaché de la proue du navire en provenance du Danemark au large de Pointe-aux-Trembles, au nord-est de l'île de Montréal.

L'équipage du cargo se serait aperçu que le mammifère était accroché à l'étrave du navire lors de manœuvres d'ancrage. Le cétacé, qui était déjà mort, s'est délogé et s'est mis à redescendre le fleuve. On l'a retrouvé à Contrecoeur, où il a été remorqué et

amarré au quai par les nageoires.

L'immense animal a donc été hissé hors de l'eau par la queue à l'aide d'une grue. On a ensuite installé la balaine sur l'immense plate-forme d'un fardier qui l'emportera dans un lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie, où elle doit arriver ce matin. Les employés étaient d'ailleurs déjà à l'œuvre hier afin de préparer une énorme tranchée d'environ 20 mètres sur 3 mètres pour y enterrer le rorqual.

L'important convoi sera escorté par les policiers de la Sûreté du Québec. C'est la compagnie d'assurance du navire en cause dans cet accident qui paiera les coûts de l'opération, soit entre 20 000 \$ et 50 000 \$.

Des biologistes ont effectué dimanche des prélèvements sur la jeune femelle qui permettront de déterminer la provenance du rorqual. Des analyses seront également faites pour tenter de connaître la cause de sa mort.

« S'il y a une chose malheureuse c'est que c'était une femelle sans doute importante pour la population, qui a été tuée par un navire », a constaté hier Richard Sears, chercheur et directeur à la station de recherche des îles Mingan, selon qui des accidents de ce genre sont rares mais pas exceptionnels. Habituellement, les rorquals de cette taille mangent en moyenne d'une à deux tonnes de nourriture par jour et demeurent au large de Tadoussac.

## SONDAGE BBM

# CHOI prend du mieux et CKNU s'effondre

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

■ Durement atteint par le départ précipité de son animateur-vedette Jeff Fillion au printemps 2005, la station CHOI-FM a repris le chemin de la croissance, selon le sondage BBM publié hier. L'autre fait marquant de l'analyse des cotes d'écoute est l'effondrement de la station CKNU de Donnacona depuis le départ d'André Arthur.

Entre l'automne 2005 et ce printemps, CHOI a gagné 24 000 auditeurs, ce qui en fait toujours la station numéro un à Québec avec 314 500 auditeurs. Ce qui signifie que 314 500 personnes par semaine ont synthonisé le 98,1 pendant au moins 15 minutes. À l'époque de Jeff Fillion, la station avait atteint le sommet de 443 000 auditeurs.

Pendant la même période, la station de Donnacona, où André Arthur a longtemps sévi, a vu son auditoire passer de 108 000 auditeurs à seulement 19 400.

### EN TÊTE

Le directeur de CHOI est emballé par ce dernier relevé BBM qui classe l'émission du matin, celle du midi et le show de Gilles Parent du retour à la maison au premier rang dans leur créneau respectif. « Tout ça dans le respect de la réglementation, selon les normes, et en mettant fin aux plaintes », de dire Bernard Thiboutot.

Le matin, CHOI est premier avec une moyenne au quart d'heure de 49 400 auditeurs, une hausse de 6600 auditeurs sur l'automne dernier, mais tout de même une baisse de 45 700 auditeurs sur le printemps 2005, juste au moment du départ de Fillion. CHIK se classe deuxième avec 35 000 auditeurs, une amélioration de près de 4000 auditeurs au quart d'heure.

Le midi, Stéphane Dupont attire 40 500 auditeurs à l'antenne de CHOI,

devançant le Rock Déteinte, qui se situe à 34 500 auditeurs.

L'émission du retour à la maison de Gilles Parent domine largement le marché avec 51 100 auditeurs à l'écoute du 98,1. Son plus proche concurrent est CITEF avec 33 700 auditeurs.

### CFOM PROGRESSE

C'est jour de fête également à CFOM, qui continue sa progression pour atteindre 224 300 auditeurs. À l'automne 2003, la station attirait près de 165 000 auditeurs, un chiffre qui n'a cessé de s'améliorer à chaque sondage depuis ce temps.

À Radio-Canada, le directeur Jean-François Rioux se réjouit des progrès enregistrés par l'émission du matin. L'animateur Claude Bernatchez se classe quatrième avec une moyenne au quart d'heure de 28 400 auditeurs dans le rayonnement total, une hausse de 1800 auditeurs.

Par contre, sur le marché de Québec, qui compte une population de 636 000 personnes selon BBM, l'émission de Bernatchez se classe au deuxième rang avec 25 200 auditeurs, seulement 4800 de moins que CHOI. Les nouvelles sont moins bonnes pour Radio-Canada dans l'émission du retour à la maison qui n'attire en moyenne que 13 300 auditeurs au quart d'heure, ce qui lui vaut le cinquième rang. La perte est de 3700 auditeurs en un an.

### ► Sondage BBM (rayonnement total)

	PRINTEMPS 2005	AUTOMNE 2005	PRINTEMPS 2006
CHOI Radio X (CHOI-FM)	428 100	290 500	314 500
Rock Déteinte (CITEF-FM)	278 400	263 500	270 600
Énergie (CHIK-FM)	261 700	260 200	259 300
CFOM-FM	193 700	192 500	224 300
FM 93 (CJMF-FM)	130 300	142 400	143 600
Radio-Canada (CBV-FM)	145 900	126 800	138 200
Radiomédia (INFO 800)	121 400	99 500	100 300
Rythme FM (CJEC-FM)	77 000	99 000	90 900
CKNU-FM	96 700	108 100	19 400

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

## Québec accuse un retard dans la formation des adultes

Le Conseil supérieur de l'éducation sonne l'alarme

DAPHNÉE DION-VIENS  
DDViens@lesoleil.com

Les adultes québécois sont moins nombreux à terminer leurs études secondaires que dans le reste du Canada. C'est pourquoi le Conseil supérieur de l'éducation sonne l'alarme : l'accès à la formation continue est inéquitable et il est temps d'y remédier.

« Depuis les années 90, le Québec est en retard par rapport au reste du pays en termes d'éducation des adultes » constate Jean-Pierre Proulx, président du Conseil supérieur de l'éducation, qui rendait public hier un avis sur la question. La proportion d'adultes qui retournent sur les bancs d'école est de 21 % au Québec, alors que la moyenne canadienne est de 28 %.

Et ce n'est pas parce que les Québécois sont plus instruits, au contraire, indique M. Proulx. Ce sont souvent les plus scolarisés qui participent à des

activités de formation.

« On estime que la proportion d'adultes qui retournent à l'école devrait augmenter de 20 % pour répondre aux besoins réels. Mais le cœur du problème, c'est d'amener les gens à faire cette démarche », ajoute M. Proulx.

Un constat partagé par Denis Blouin, directeur adjoint du Centre Louis-Joliet, qui se spécialise dans l'éducation aux adultes. « Il y a beaucoup de gens âgés entre 35 et 60 ans qui auraient besoin de cours de français et de mathématiques, mais ces gens-là ne sont pas faciles à rejoindre. On n'est pas équipé pour faire le travail de sensibilisation », dit-il.

Le Conseil supérieur demande donc au gouvernement de mettre sur pied une stratégie afin d'encourager les adultes à retourner sur les bancs d'école. Une telle initiative impliquerait nécessairement une augmentation des budgets alloués à la formation

continue, que le Conseil refuse de chiffrer pour l'instant. « Notre but est plutôt d'orienter l'action du gouvernement à moyen et à long terme. L'accessibilité à la formation est une question d'équité sociale », précise M. Proulx.

Le budget du gouvernement Charest, déposé le 23 mars dernier, ne contenait aucune mesure spécifique concernant l'éducation des adultes. Pour l'année 2004-2005, les sommes allouées à la formation continue s'élevaient à 568 millions \$.

### PERFECTIONNEMENT

Seule note positive au tableau, la formation soutenue par les employeurs a augmenté entre 1997 et 2002 au Québec. Mais depuis décembre 2003, les entreprises dont la masse salariale est inférieure à un million \$ ne sont plus obligées de consacrer 1% de leur masse salariale à la formation de leurs employés, ce qui pourrait renverser la tendance.

## Costall aurait été tué par les talibans et non par un tir ami

KANDAHAR (PC) — La confusion persiste sur les circonstances entourant la mort du soldat canadien Robert Costall, lors d'une violente escarmouche à l'ouest de Kandahar, en Afghanistan, le 29 mars dernier.

La police afghane se dit maintenant convaincue que le militaire a été tué par des tirs d'insurgés talibans et non par un tir ami.

Un médecin de la garde nationale américaine avait également été tué lors de l'attaque, dirigée par des talibans et des producteurs de pavot de l'endroit. Les autorités canadiennes, américaines et afghanes mènent des

enquêtes distinctes sur cet affrontement.

Deux officiers afghans ont indiqué à la Presse canadienne avoir obtenu un éclairage assez complet sur l'incident provenant de divers témoins. Ils en ont conclu que Robert Costall et le militaire américain ont été atteints par les talibans au début du combat.

Un enquêteur canadien avait déclaré en fin de semaine qu'il pourrait être impossible de déterminer les circonstances exactes de la mort du soldat canadien en raison de l'intensité de la bataille et des versions contradictoires qui circulent.

## LÉVIS MAZDA... POUR NE JAMAIS PAYER PLUS CHER!



Marcel Leboeuf  
porte-parole



**MAZDA3 BERLINE GX 2006**  
LOUÉZ À PARTIR DE  
**0% ou 198\$ ou 0\$**  
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS  
TAUX MOIS POUR 48 MOIS TRANSPORT ET RÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2500\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Équipée d'un fougueux moteur à DACT de 148 chevaux et de freins assistés à disque aux quatre roues, cette voiture aux lignes remarquables a gagné le cœur de ceux qui la conduisent, ainsi que les mérites des juges de l'AJAC.



**MAZDA3 SPORT GS 2006**  
LOUÉZ À PARTIR DE  
**0% ou 236\$ ou 0\$**  
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS  
TAUX MOIS POUR 48 MOIS TRANSPORT ET RÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2499\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Acclamée par l'AJAC en 2004, cette 5 portes est vraiment complète avec un moteur à DACT de 160 chevaux, des roues en alliage d'aluminium de 16 po, un indicateur de température extérieure, des phares antibrouillards et des commandes de système audio montées sur le volant.



**MAZDA6 2006**  
LOUÉZ À PARTIR DE  
**0% ou 297\$ ou 0\$**  
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS  
TAUX MOIS POUR 48 MOIS TRANSPORT ET RÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**Mazda6 Berline GS 4 Cyl. 2006**  
Avec l'exaltante et pratique Mazda6, nous avons redéfini la berline sport. Son design d'inspiration européenne confirme qu'elle est vraiment différente. Qui plus est, son palmarès de plus de 100 prix confirme ses performances inégalées.

### Rachat de bail

Peu importe où vous avez loué votre véhicule, nous pouvons racheter votre bail.

\* Détails sur place.



À seulement 10 minutes des ponts.

Service ouvert jusqu'à 1h30  
3095, Louis-H.-Lafontaine, Lévis  
(à côté du Wal-Mart)  
(418) 837-8897



À l'achat ou la location d'un véhicule  
MAZDA 2006 neuf, recevez gratuitement  
un récepteur portatif de radio satellite  
SIRIUS ainsi qu'un abonnement d'un an.



# En vérité, je vous le dis...

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

C'est la Semaine sainte, enfin je crois. Pâques, c'est dimanche prochain, c'est en tout cas ce qu'on raconte. Il y a aussi Noël qui tombe cette année un 25 décembre, méchante surprise, mais remarquez, ce pourrait être aussi une autre journée dans l'année.

Pardonnez-moi de faire mon Thomas, mais au rythme où tout ce qu'on croyait vrai de la religion catholique est remis en question, il y a de quoi perdre son latin ou son arménien. Pas une semaine ne passe sans qu'un scientifique ou un théologien, quelque part, jette un pavé dans la mare des idées reçues. L'expression « parole d'Évangile » n'est plus ce qu'elle était. Si les plus fervents chrétiens étaient des entraîneurs de baseball, il faudrait penser à leur dire de ne plus « jouer le livre »...

Vous avez entendu la dernière au sujet de Judas ? Il n'aurait pas été une miette celui qu'on croyait. Il n'aurait jamais vendu Jésus aux Romains pour une poignée de pièces d'argent. Selon ce qu'il rapporte dans son propre évangile, que la société National Geographic a dévoilé la semaine dernière, il aurait plutôt agi à la demande même du Christ qui voulait être dénoncé afin de pouvoir souffrir pour l'humanité.

Imaginez, plus de 2000 ans à passer pour un

traître de première et, en bout de ligne, ne rien avoir affaire là-dedans. Il y a là matière à une poursuite de quelques millions. Sûrement qu'un avocat y a déjà pensé...

Si ce n'était que cela. Pas plus tard que la semaine dernière, on pouvait lire dans le journal que Jésus n'a peut-être pas marché sur l'eau comme il est écrit dans la Bible. Un océanographe américain avance plutôt, en se basant sur les conditions météorologiques prévalant à l'époque dans la mer de Galilée ou le lac Tibériade, que le Christ aurait plutôt marché sur de la glace. Ce qu'on ne dit pas, c'est s'il avait mis des bouchons de bouteille en dessous de ses sandales.

Pas une semaine ne passe, je vous dis, sans qu'on soit obligé de remettre en question tout ce que l'on a appris depuis la petite école. À la fin mars, une dépêche de l'AFP nous apprenait que « l'image de la crucifixion de Jésus serait peut-être erronée ».

Bon, une autre affaire. Autrement dit, rien ne prouve que le Christ aurait été crucifié par les mains et les pieds, les bras étendus, la tête en haut. Si ça se trouve, il l'a peut-être été la tête en bas, attaché avec des cordes et non des clous. Saint Pierre, lui, n'a peut-être jamais été crucifié la tête en bas, ce serait l'inverse. Que voulez-

vous, il y a 2000 ans, il semblait y avoir autant de façons de crucifier son prochain qu'aujourd'hui il y en a de l'espionner.

\*\*\*\*\*

Il y a aussi Marie-Madeleine. Celle-là, on ne sait plus trop qui elle est vraiment, tellement il s'est dit et écrit une chose et une autre sur son compte. On l'avait toujours connue femme de petite vertu et pécheresse, et bien non, elle aurait été mariée au Christ, selon la théorie développée par Dan Brown, l'auteur du fameux *Da Vinci Code*. Si Marie-Madeleine vivait à notre époque, elle rendrait fou les rédacteurs de journaux à potins. J'ai l'air de me moquer, comme ça, mais avouez qu'on a un peu de mal à s'y retrouver. Ce qu'on croyait être vrai hier, puisque c'était écrit dans la Bible, ne l'est plus aujourd'hui. Comme c'est parti, le Vatican va devoir affecter un cardinal à temps plein pour la publication de rectificatifs.

Car ce n'est pas tout. Jésus ne serait pas né un 25 décembre, il y a 2006 ans, selon des experts, mais quatre ou cinq ans plus tôt. Et pas dans une grotte ou une crèche, et pas avec un âne et un bœuf en guise de Convectair.

Si vous avez 33 ans, cessez de dire que vous avez l'âge du Christ lorsqu'il est mort. Il avait

plutôt une quarantaine d'années. Oubliez aussi l'image qu'on s'est faite de lui, grand, cheveux noirs longs et yeux bleus, style films de Zeffirelli, il aurait plutôt été « petit, brun, pas très beau, selon nos critères de beauté », selon un travail de démythification de deux journalistes italiens, dans un livre cautionné par le Vatican lui-même.

Tant qu'à passer les mythes au tordeur, autant continuer. Ainsi, toujours selon ces spécialistes, Ève n'a jamais croqué dans une pomme, mais plutôt dans une figue ou une orange. Les Dix Commandements n'ont jamais été dictés par Dieu à Moïse. Le Déluge n'a pas duré 40 jours mais un an. Les Juifs n'ont jamais traversé la mer Rouge. David n'a pas tué Goliath. Josué n'a jamais fait s'écrouler les murs de Jéricho en jouant de la trompette, puisque la ville n'existait plus depuis longtemps.

Demain ou la semaine prochaine, on va apprendre quoi ? Que Jésus était obèse ? Qu'il guérissait des malades avec de la glucosamine ? Qu'il a chassé les vendeurs du temple parce qu'ils ne voulaient pas lui verser une redevance ? Que l'apôtre Pierre n'a pu entendre le coq chanter puisqu'il était sourd ?

En vérité, je vous le dis...



Les victimes ainsi qu'un des suspects des meurtres sont membres des Bandidos, un gang basé au Texas, le deuxième en importance après les Hells Angels.

## TUERIE EN ONTARIO

# Un membre des Bandidos parmi les accusés

LONDON, Ontario (PC) — Un membre en règle du gang de motards des Bandidos est l'un des cinq individus accusés de meurtre prémédité, hier, dans la tuerie qui a coûté la vie à huit membres du même gang.

La police ontarienne a confirmé que la découverte, cette fin de semaine, de huit corps dans des véhicules abandonnés sur une ferme du sud-ouest de l'Ontario, était reliée aux gangs de motards de la province.

Mais les policiers ont causé la surprise quand ils ont identifié tant les victimes qu'un des suspects des meurtres comme étant tous membres des Bandidos, un gang basé au Texas, le deuxième en importance après les Hells Angels.

« Les victimes de ce crime ont été formellement identifiées et sont associées ou appartiennent au gang de motards des Bandidos, a affirmé le détective-surintendant Ross Bingley. Il s'agit d'un incident isolé relié aux Bandidos. »

Il a confirmé que Wayne Kellestine, 56 ans, un membre en bonne et due forme des Bandidos dont la maison de ferme, située non loin de l'endroit où les cadavres ont été découverts, a fait l'objet d'une descente de police dimanche, est au nombre des personnes arrêtées et accusées.

Le détective-inspecteur Don Bell a qualifié la tuerie de « nettoyage interne » au sein du gang, insistant pour dire que la population n'avait pas de raison de s'inquiéter. Il faut souligner que ces hommes sont des criminels, pas les passionnés de motocyclette qu'ils prétendent être, a-t-il ajouté.

La police a identifié des indices qui lui font croire que les huit hommes ont été tués « dans les environs de la propriété de Kellestine », a

déclaré le détective-inspecteur Paul Beesley.

La police a identifié les membres en règle des Bandidos assassinés comme étant George Jesso, âgé de 52 ans, George Kriarakis, 28 ans, et Luis Manny Raposo, 41 ans, de Toronto; Francesco Salerno, 43 ans, d'Oakville (Ont.), John Muscedere, 48 ans, de Chatham (Ont.) et Paul Sinopoli, 30 ans, de Sutton, toujours en Ontario.

Muscedere serait le président des Bandidos au Canada. Les deux autres morts sont Jamie Flanz, 37 ans, de Keswick (Ont.), décrit comme un novice, et Michael Trotta, 31 ans, de Milton (Ont.), membre associé.

Les cinq accusés ont tous été interpellés à la maison de Kellestine dimanche soir, a confirmé l'inspecteur Beesley. Des témoins avaient dit avoir vu un groupe de personnes sortant de l'édifice, les mains en l'air, le même soir.

Kellestine a comparu en cour hier à St. Thomas, au sud de London, de même qu'Eric Niessen, 45 ans, Kerry Morris, 56 ans, Frank Mather, 32 ans, et Brett Gardiner, 21 ans.

Kellestine devra revenir en cour le 24 avril, et les quatre autres comparaitront de nouveau jeudi.

### LA FIN DES BANDIDOS AU PAYS

Selon Yves Lavigne, un expert sur les gangs de motards criminels et l'auteur de trois livres sur les Hells Angels, la tuerie signale probablement la fin des Bandidos au Canada — et n'aurait rien à voir avec une guerre entre bandes rivales.

Un ex-membre des Bandidos qui a écrit un livre sur ce gang, Edward Winterhalder, a aussi ridiculisé la théorie voulant que cette tuerie marque le déclenchement d'une guerre des gangs en Ontario.

## Les Tigres tamouls sur la liste canadienne des terroristes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a mis les Tigres tamouls sur la liste des groupes terroristes et il encouragera les Canadiens d'origine tamoule à rapporter les opérations de financement organisées au pays par le mouvement séparatiste sri-lankais.

Les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (TLET) ont été ajoutés à la liste samedi, a indiqué hier le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day. Selon lui, cette décision aurait dû être prise il y a bien longtemps, « mais cette question n'a pas été suffisamment prise au sérieux par le gouvernement précédent pour qu'il intervienne ».

« On envoie un message à la communauté tamoule à travers le pays pour montrer que le gouvernement ne tolérera pas le terrorisme ou les activités terroristes », a dit M. Day.

En déclarant les TLET groupe terroriste, il de-

vient illégal pour quiconque de soutenir ou de participer aux activités de l'organisation.

Cette décision, qui survient à l'approche d'une reprise des pourparlers de paix organisée par la Norvège à Genève, pourrait déclencher un débat au sein de l'importante communauté tamoule, qui compte 300 000 personnes au pays, installées majoritairement dans la région de Toronto.

« Nous ne prenons parti pour personne, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay. Nous tentons plutôt d'exprimer notre souhait pour que le processus de paix progresse. »

Un conflit armé entre les TLET et le gouvernement du Sri Lanka dure depuis 1983. Cette organisation est connue pour son recours aux attentats-suicide dans leur combat pour réclamer un État tamoul indépendant. Plus de 64 000 personnes sont décédées depuis le début du conflit.

## Guy Cloutier fera sa demande de libération demain

MONTREAL (PC) — Guy Cloutier doit présenter sa demande de libération conditionnelle demain.

Il fera cette requête aux audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles alors qu'il sera accompagné de son avocat et de l'agent responsable de son dossier.

Cloutier aura à expliquer pourquoi on devrait le libérer et indiquer s'il a suivi une thérapie.

Il devra aussi donner des détails sur ses projets.

Advenant sa libération, probablement sous certaines conditions, il n'aura purgé que le tiers de sa peine.

Guy Cloutier a été condamné à trois ans et demi de prison pour avoir agressé sexuellement deux enfants, dont la chanteuse Nathalie Simard.

# NOUVEAUTÉS déjà soldées



**Blazer**  
LAUREN RALPH LAUREN  
4 saisons, 100% laine  
Rég. 495\$  
**195\$**



**Pantalon printemps 2006**  
Grand choix de couleurs  
Rég. jusqu'à 295\$  
**SPÉCIAL 89\$**

**3 dans 1**  
**COSTUME PLATINE 2006**  
4 saisons, super 140, épaules naturelles, choix de 15 couleurs.  
**+ chemise + cravate italienne 395\$**

**Blouson de printemps PERRY ELLIS**  
Grand choix de modèles et couleurs  
Rég. 295\$  
**149\$**

Aussi, des prix spéciaux sur toutes nos grandes collections internationales

TOMBOLINI BAUMLER LAUREN REPORT FÉRAUD  
LUXE Calvin Klein AXIS PERRY ELLIS FRANCO TASSI

*François Lôté*  
**COLLECTION**  
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés • Sainte-Foy • 657-1760  
www.francoiscote.com



Frédéric Lavoie était tout sourire à son arrivée à l'aéroport Pierre-Trudeau, hier.

## Frédéric Lavoie de retour au pays

Il avoue avoir été imprudent, mais «ça en valait la peine»

JOHANNE LENNEVILLE

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le journaliste québécois Frédéric Lavoie, emprisonné pendant deux semaines à Minsk, au Bélarus, est revenu au pays hier.

Le jeune journaliste de 22 ans avait été accusé d'avoir participé à une manifestation non autorisée contre l'élection du président Alexandre Loukachenko. On lui reprochait également d'avoir séjourné au Bélarus sous une fausse identité.

À son arrivée à l'aéroport Pierre-Trudeau de Montréal, Frédéric Lavoie a été accueilli par sa famille et ses amis.

### TRAITEMENT « DE FAVEUR »

Devant plusieurs représentants des médias, auxquels il a expliqué qu'il se sentait privilégié d'avoir vécu une telle aventure. Il dit aussi ne pas avoir été malmené en prison, un traitement de faveur selon lui.

«J'ai eu une vue de l'intérieur de la répression que subissent les opposants. Quelque cho-

se qu'aucun autre journaliste, occidental du moins, n'aura vu», a-t-il déclaré.

Il avoue cependant avoir peut-être été imprudent, mais estime que ça en valait la peine.

«Oui j'ai été négligent en partie, mais ça m'a permis de voir quelque chose d'inoubliable. Quelque chose qui va m'avoir enrichi non seulement en tant que journaliste mais en tant que personne également.»

Il affirme qu'il n'a jamais participé activement à la manifestation, refusant l'étiquette d'activiste.

«J'étais en effet sur place. Mais je n'ai jamais participé activement. Et la loi disait clairement que ce qui était «sanctionnable» c'était une participation active aux manifestations non autorisées et non une présence à l'endroit.»

Le jeune homme s'était rendu en Biélorussie pour écrire des reportages sur la réélection de Loukachenko pour les quotidiens *La Presse* et *Le Quotidien* du Saguenay-Lac-St-Jean. Il a également indiqué avoir conservé l'enregistrement audio de son arrestation.

Le scrutin était contesté par l'opposition et la communauté internationale

**Le jeune journaliste dit ne pas avoir été malmené**



Véhicule à émissions  
ULTRA FAIBLES

Ville : 10,1 L/100 km\*  
Route : 7,7 L/100 km\*

## LE NOUVEAU RAV4 2006 : 13,8 POUCES PLUS LONG

MOTEUR V6 DE 269 CH MAINTENANT DISPONIBLE

RAV4 2006  
DE BASE 4 CYLINDRES

**349\$**

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 4 506\$

0\$ dépôt de sécurité

À L'ACHAT À PARTIR DE  
**28 700\$\***

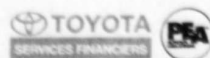
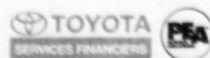
ESPACE INTÉRIEUR 21% PLUS SPACIEUX • 40% PLUS D'ESPACE DE CHARGEMENT • MOTEUR 4 CYL. DE 2,4 L ET 166 CH • IMMOBILISATEUR DE MOTEUR • AM/FM/CD/MP3 ET 6 HAUT-PARLEURS • CLIMATISEUR • GLACES ASSISTÉES • VOLANT TÉLESCOPIQUE ET INCLINABLE • RÉGULATEUR DE VITESSE • CACHE-BAGAGES ET FILET DE RÉTENTION • DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE LA STABILITÉ DU VÉHICULE • RÉGULATEUR DE TRACTION • TRACTION INTÉGRALE SUR DEMANDE • PNEUS P225/65R17 • PNEU DE SECOURS PLEINE GRANDEUR • BANQUETTE ARRIÈRE 60/40 RABATTABLE À PLAT

**CHANGEONS L'AVENIR**

[www.changeonslavenir.ca](http://www.changeonslavenir.ca)

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offre de location au détail valable sur les modèles RAV4 2006 (BD33VP AA) neufs en stock. Première mensualité de 401,43\$, taxes incluses, pour un terme de location de 48 mois, exigible au moment de la livraison. Offre de 0\$ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2006 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10¢ (RAV4) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 924,68\$, taxes incluses, pour le RAV4 2006 (BD33VP AA). \* PDSF pour les modèles RAV4 2006 (BD33VP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. † Coûts de consommation (ville/route) basés sur l'année-modèle 2006 pour une transmission automatique pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 1<sup>er</sup> mai 2006. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Québec.



# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

## RELANCE DU ZOO

### Mario Dumont appuie la Société zoologique

Il faut sortir le gouvernement du dossier, lance le chef de l'ADQ

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

■ La Société zoologique de Québec s'est trouvée un allié dans sa démarche visant à relancer le zoo de Québec. Le chef de l'Action démocratique (ADQ), Mario Dumont, donne son appui à l'organisme présidé par Louise Morency.

Le zoo rouvrirait demain matin si on nous en donnait la gestion, lançait hier M<sup>me</sup> Morency, lors d'une conférence de presse en présence du chef de l'ADQ. Sauf que jusqu'à maintenant, personne n'a porté attention au plan de relance de l'organisme, qui a œuvré au zoo de sa fondation jusqu'en 1994.

Cette année-là, le gouvernement a mis de côté la Société zoologique pour confier la gestion de l'équipement à la Société des parcs des sciences naturelles. Ce fut une erreur de confier le zoo à une société paragonnementale, de lancer le chef de l'ADQ.

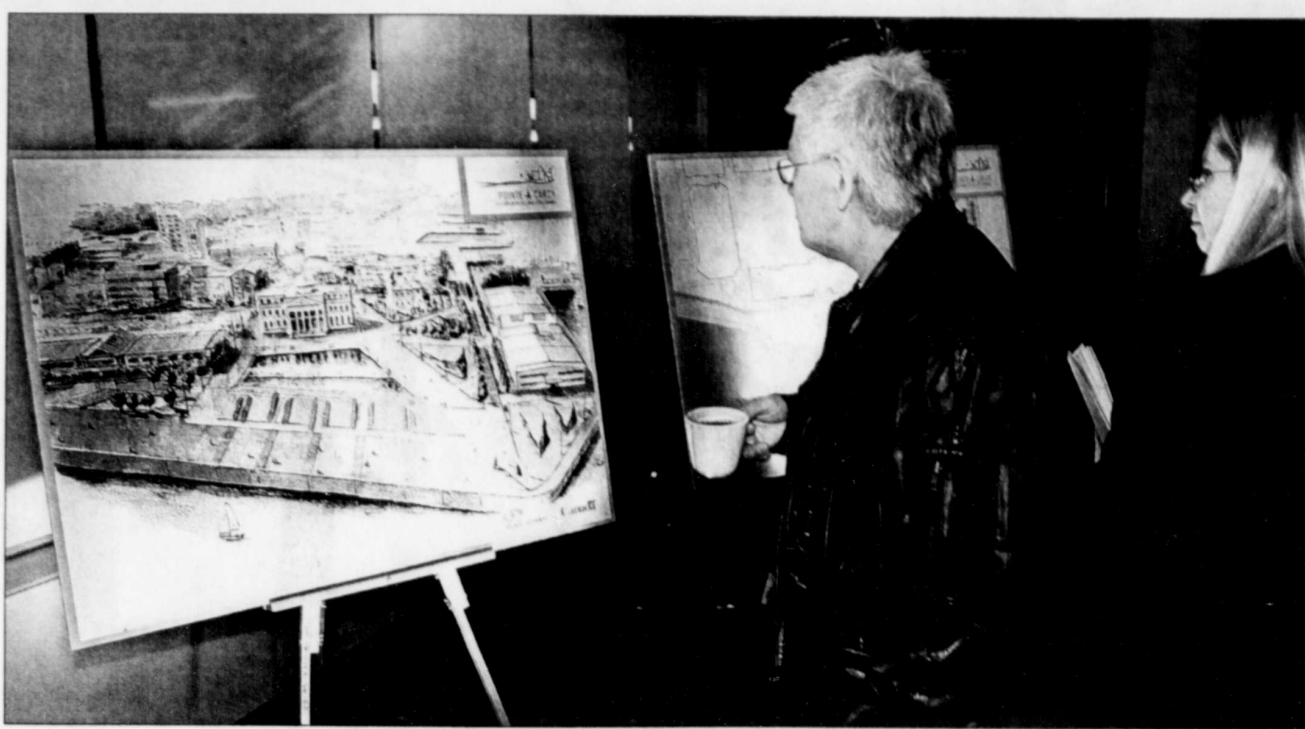
#### DEUX CONDITIONS

Mario Dumont propose donc de revenir à la base, de sortir le gouvernement du dossier et de laisser la Société zoologique préparer un plan de relance.

M<sup>me</sup> Morency déplore que ni le ministre Michel Després, ni la mairesse Andrée Boucher n'ont voulu la rencontrer. La présidente de la Société zoologique pose deux conditions avant de lancer son plan de relance : que le gouvernement assume toutes les dettes actuelles et mette fin au bail de 40 ans conclu avec l'actuel gestionnaire, la Société des parcs des sciences naturelles.

Les 12 millions \$ par année que le gouvernement provincial se disait prêt à consacrer au zoo font partie du montage financier du plan de relance de M<sup>me</sup> Morency. Elle avait peu de détails à fournir sur le reste du financement.

La présidente de la Société zoologique croit être en mesure de faire participer le secteur privé, notamment les grandes entreprises qui pourraient avoir des pavillons portant leur nom.



Les pour et les contre le projet auront une autre chance de se faire entendre à la consultation publique du 8 mai.

## SOIRÉE D'INFORMATION SUR LA POINTE-À-CARCY

### La méfiance règne

Les résidents du Vieux-Québec croient que le Port ne pense qu'aux croisiéristes

ISABELLE MATHIEU  
IMathieu@lesoleil.com

■ Chat échaudé craint l'eau froide. Les résidents du Vieux-Québec ne font pas confiance au Port de Québec pour aménager un vrai parc public à la Pointe-à-Carcy pour le 400<sup>e</sup>. Surtout qu'il n'en cédera pas le terrain.

Environ 75 personnes se sont réunies hier soir au Terminal de croisières, à quelques mètres de la Pointe-à-Carcy où l'administration portuaire se propose, pour un peu plus de 16 millions \$, de remplacer l'agora par un parc et un grand bassin d'eau avec spectacle de fontaines.

Les spectateurs à cette première d'une série de soirées d'information ont écouté et applaudi poliment le concept du legs du fédéral à la Ville de Québec. Devant eux, une douzaine de panélistes pour répondre à leur question, mais pas le pdg du Port, le bouillant Ross Gaudreault.

Lorsque les micros s'allument, on voit vite remonter à la surface la vieille méfiance entre le Port de Québec et les citoyens, bien vive depuis l'érection controversée du Terminal de croisières en 2002.

« Votre projet est un projet pour les croisiéristes, certainement pas pour les Québécois », déplorait Marie-Paule Tremblay.

Le Port demeurant propriétaire de la Pointe-à-Carcy, il ne fait pas de cadeau à la Ville, disaient certains. « Ce n'est pas un legs, c'est une permission de sa majesté à ses sujets de se promener », lance Fernand Trudel, citoyen de Beauport, qui craint que le Port puisse changer la vocation du site à sa

guise pour satisfaire ses objectifs d'activité maritime.

Léonce Naud, promoteur de la baignade dans le fleuve, est convaincu que le Port veut le parc de la Pointe-à-Carcy simplement pour compléter l'aménagement de son Terminal de croisières. « Le vrai parc a été enlevé aux citoyens quand le Port a bâti le terminal, lance M. Naud. Là, c'est un « parqu岸et » qui ne remplacera pas le grand. »

#### « ON NE VOUS LAISSERA PAS FAIRE ! »

Les défenseurs de l'agora refusent que l'amphithéâtre se transforme en « fond de tarte » pour le nouveau bassin d'eau, même si ce dernier se videra en une heure et pourra redevenir lieu de spectacle pour 1200 personnes.

« Comment peut-on être aussi tordu et dire qu'on bonifie la Pointe-à-Carcy alors qu'on enlève l'agora, s'indigne Philippe Bélanger. Ça fait 22 ans qu'il y a des shows rock là et on ne vous laissera pas faire ! » lance-t-il, avant d'aller s'asseoir sous les applaudissements de ses compagnons.

Martin Lachance a l'impression que le beau bassin va tuer l'activité humaine sur le site. Durant les deux dernières années, il y eu une vingtaine de spectacles sur 150 jours, lui a répondu Marcel Labrecque, du Port de Québec. « Est-ce que c'est ça de l'animation ? » demande le responsable des projets des Fêtes pour le port.

Les pour et les contre pourront se faire entendre à la consultation publique (le 8 mai), a répété inlassablement le commissaire Jean Baillargeon, qui orchestre la soirée. « Si les citoyens sont massivement contre, on va en tenir compte dans nos représentations », dit-il.

**Les opposants ont sur le cœur le Terminal de croisières**



Flanquée de Mario Dumont, la présidente de la Société zoologique, Louise Morency, a réclamé de nouveau la gestion du zoo, mais n'a fourni que peu d'information sur le montage financier de son plan de relance.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### Les trois partis de Lévis en déficit

L'équipe de Danielle Roy-Marinelli a dépensé le plus

MARC SAINT-PIERRE  
MSPierre@lesoleil.com

C'est l'équipe victorieuse Lévis Force 10 de Danielle Roy-Marinelli qui a dépensé le plus pour se faire élire en novembre, indiquent les rapports financiers des trois grands partis politiques lévisiens.

Le parti de la mairesse a engagé 234 612 \$ dans ses élections municipales, le Parti des citoyens et des citoyennes (PCC) de Jean Garon, maire sortant, dépensant dans le même temps 222 359 \$, et Démocratie Lévis, de Gilles Lehouillier, 150 309 \$.

De ces rapports exigés par la Loi sur les élections et les référendums, il ressort aussi que c'est Lévis Force 10 qui avait la caisse la mieux garnie, soit 211 230 \$ contre 198 253 \$ pour celle du PCC et 133 506 \$ pour Démocratie Lévis. Les trois partis ont bouclé leur année 2005 dans le rouge. Soit des trous de 24 106 \$ pour Jean Garon, de 23 382 \$ pour Roy-Marinelli et de 16 803 \$ pour Lehouillier.

Dans les mêmes rapports, il apparaît que 227 donateurs ont versé globalement au-delà de 105 000 \$ au parti de la mairesse, ses candidats allongeant entre autres 1000 \$ chacun. Le PCC a été épaulé par 116 donateurs pour un peu plus de 60 000 \$, le plus grand nombre de ses candidats s'en tenant à verser 140 \$.

Pour Démocratie Lévis, auquel 114 donateurs ont donné près de 60 000 \$, la contribution standard des candidats se situait à 500 \$.

#### DÉPENSES STRATÉGIQUES

Les stratégies des trois partis se révèlent dans la ventilation de leurs dépenses. Celui de Roy-Marinelli a notamment consenti près de 51 000 \$ en publicité et matériel publicitaire, à quoi se sont ajoutés plus de 15 000 \$ en activités ou manifestations à caractère politique et quelque 6600 \$ en services professionnels.

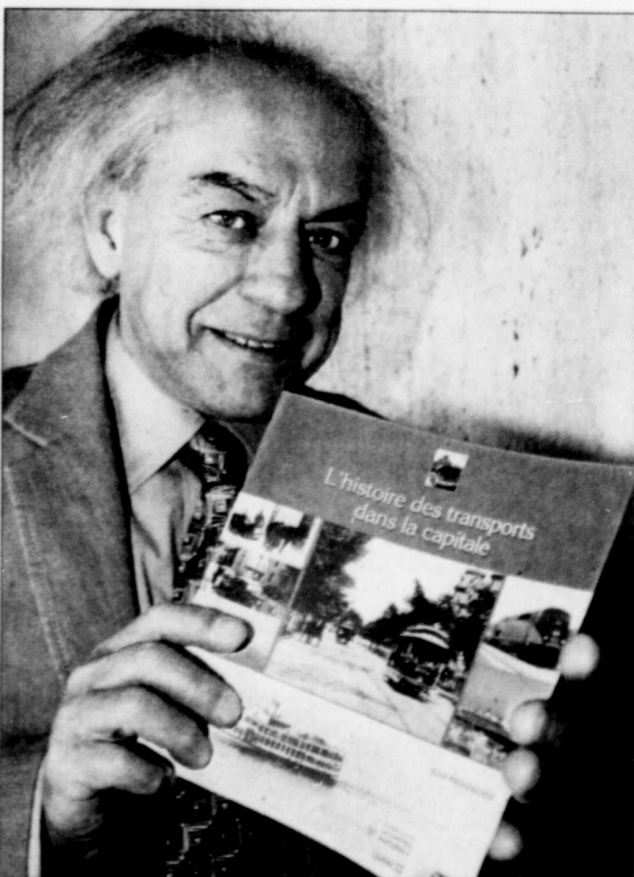
Chez Jean Garon, c'est seulement 3600 \$ qui ont été consentis en activités politiques, mais 21 139 \$ en publicité, 17 560 \$ en salaires et 38 000 en services professionnels. Les dépenses publicitaires de Gilles Lehouillier se sont chiffrées à 11 000 \$, ses activités politiques à quelque 1600 \$ et les honoraires de consultants et services professionnels à quelque 15 800 \$.

## Jean Provencher lance un résumé de l'histoire du transport à Québec

La première voiture à rouler dans la capitale, en 1897, n'avait que trois roues

LOUIS-GUY LEMIEUX  
LGLemieux@lesoleil.com

■ La première automobile à essence à rouler dans les rues de Québec avait été fabriquée en France par la maison Léon Bollée. Son propriétaire s'appelait Henri-Edmond Casgrain. Il était chirurgien-dentiste, inventeur lui-même et habile mécanicien. Sa voiture roulait sur trois roues et pouvait atteindre la vitesse « vertigineuse » de 18 milles à l'heure. Nous étions en juin 1897.



Jean Provencher dit qu'il aurait bien écrit 600 pages sur un tel sujet, mais a plutôt produit une plaquette de 45 pages.

L'historien Jean Provencher a profité du 41<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association québécoise du transport et des routes, qui se tient actuellement, à Québec, pour lancer une plaquette remarquablement bien documentée, illustrée et vulgarisée sur l'histoire du transport à Québec.

Son livre, qui résume le sujet par la photo, la gravure et le texte, est le 10<sup>e</sup> ouvrage de la collection Fleurdelisé, publié par la Commission de la capitale nationale du Québec. Il est vendu à prix populaire : 9,95 \$.

En entrevue téléphonique, l'historien résume son propos en lançant : « Heureusement que nous avons eu le fleuve pour nous déplacer durant près de 300 ans. Nos routes, en raison du gel et du dégel, ont toujours été une catastrophe. »

Sauf, ajoute Jean Provencher dans son livre, pour le « chemin du Roy », entre Québec et Montréal, sur la rive nord du fleuve, construit entre 1732 et 1737 par l'intendant Gilles Hocquart et son grand voyer Lanouiller.

En 1734, un équipage peut franchir en quatre jours la distance entre Québec et Trois-Rivières et, à l'achèvement de la route, en 1737, « un cavalier qu'un peu de boue n'effraie pas atteint Montréal en quatre jours et demi. »

Mais l'historien précise qu'avant le

train et l'automobile, les habitants de la vallée du Saint-Laurent ont toujours voyagé par le fleuve. « C'était plus rapide et plus dans la nature des gens d'ici », dit-il.

Jean Provencher dit qu'il aurait bien fait 600 pages avec un tel sujet. Mais la commande de la Commission de la capitale nationale l'a obligé à réduire ses ambitions.

#### LE BUS À CHEVAUX

On en apprend pourtant beaucoup en 45 pages. Ainsi, le transport en commun, à Québec, débute en 1844. Une grande voiture, tirée par des chevaux, fait le trajet trois fois par jour, le long du chemin Saint-Louis, entre la place d'Armes et Cap-Rouge.

Le 19 juillet 1897, la Quebec Railway Light & Power Company inaugure à la basse ville le premier tramway électrique à Québec. Rapidement, celui-ci dessert aussi la haute ville. À l'été de 1900, il se rend jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré, pour desservir la fameuse basilique.

Le pont de Québec était, à l'origine, réservé aux trains. Il ne sera ouvert à la circulation automobile qu'en 1929.

En 1928, on inaugure, entre le chemin Saint-Louis et l'actuel boulevard Laurier, l'aérodrome Saint-Louis, aussi appelé « aérodrome du Bois-Gomin ». La Compagnie aérienne transcontinentale qui l'utilise assure le transport du courrier par avion de Montréal à Rimouski. Des pionniers de l'aviation québécoise, Roméo Vachon en particulier, y décollent et y atterrissent.

L'ouvrage, même court, de Jean Provencher nous permet de voyager haut et loin. Dans le temps et l'espace.



Grandes idées. Format compact.

Le quotidien de la capitale | Lundi 24 avril 2006 | www.cyberpresse.ca | (514) 393-3333

# leSoleil

SPORTS Marie-Hélène Prémont vise haut → 61  
ZOOM L'épuisement sur les bancs d'école → 23



## GRIPPE AVIAIRE

### Fermes en quarantaine

On ne badine pas avec la grippe aviaire. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a ordonné samedi un renforcement de la quarantaine. Impassés à huit fermes québécoises ayant importé des canards de France ou ceux du même pays, même si aucun de ces animaux ne s'est trouvé à moins de 250 kilomètres d'un foyer d'infection.

→ 23

## Place aux 12 travaux du 400<sup>e</sup>

**Isabelle Mathieu**  
L'annonce de la création de la Ville de Québec, le 24 avril 1966, a été célébrée ces jours-ci par une manifestation de grande ampleur. Les Québécois ont célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de leur ville. Une occasion de se remettre en question et de réfléchir sur le rôle de la municipalité dans la vie de la cité.

**Une annonce de travail qui, pour la plupart, se seraient fait entendre avec les 100<sup>e</sup> du 400<sup>e</sup>, mais certainement pas sans regret.**

La municipalité de Québec a célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa création le 24 avril 2006. À l'occasion de cet événement, la Ville de Québec a organisé une manifestation de grande ampleur. Les Québécois ont célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de leur ville. Une occasion de se remettre en question et de réfléchir sur le rôle de la municipalité dans la vie de la cité.

Le 24 avril 2006, la Ville de Québec a célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa création. À l'occasion de cet événement, la Ville de Québec a organisé une manifestation de grande ampleur. Les Québécois ont célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de leur ville. Une occasion de se remettre en question et de réfléchir sur le rôle de la municipalité dans la vie de la cité.

Le 24 avril 2006, la Ville de Québec a célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa création. À l'occasion de cet événement, la Ville de Québec a organisé une manifestation de grande ampleur. Les Québécois ont célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de leur ville. Une occasion de se remettre en question et de réfléchir sur le rôle de la municipalité dans la vie de la cité.

Le GRAND QUOTIDIEN de la capitale est fidèle à sa mission établie Il y a 110 ans.

- Grands reportages
- Grands dossiers
- Grandes analyses
- Grande qualité

Toujours le regard d'un grand journal sur la vie et sur l'actualité. Bientôt en format compact.

DÈS LE  
**24**  
AVRIL

## En attente de procès, une femme se fait encore arrêter alors qu'elle est ivre au volant

RICHARD HÉNAULT

RHenaault@lesoleil.com

Comptant déjà deux antécédents de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et en attente de procès pour deux autres délits identiques,

**Ses tests d'alcoolémie montrent des taux variant entre 0,21 et 0,25**

les taux d'alcoolémie n'étaient pas les moindres : 0,21 en octobre et en février, et 0,25 au début du mois.

« La situation est complètement hors de contrôle, a estimé le juge Mario Tremblay. Le risque est énorme pour la société, et le tribunal n'est

pas prêt à le lui faire subir. »

En octobre, à Loretteville, la femme ivre avait repris le véhicule d'un homme qui venait lui aussi de se faire appréhender pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.

En février, à Val-Bélair, les policiers ont eu beaucoup de mal à arrêter la femme, qui refusait d'immobiliser son véhicule. Elle a ensuite insulté les agents, les traitant entre autres de « cons » et de « caves ». Libérée moyennant un engagement de 2000 \$, elle aurait récidivé dès le 6 avril.

L'avocat de la dame, M<sup>e</sup> David Monaghan, a insisté sur le fait qu'elle n'aurait plus eu de véhicule à sa disposition, son conjoint ayant déclaré que celui-ci demeurera à la fourrière. Le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Thomas Jacques, a pour sa part souligné que Line Fournier a eu la chance de ne blesser, voire de ne tuer personne.

L'orientation du dossier doit avoir lieu le 4 mai.

## La dépendance au jeu mène un jeune père au vol à main armée

Agressé par un « enragé au volant », l'accusé a admis qu'il a des problèmes de consommation d'alcool et de cocaïne

RICHARD HÉNAULT

RHenaault@lesoleil.com

■ Triste démonstration, hier, au palais de justice. Un jeune père de famille aux prises avec l'alcool, la cocaïne et le jeu pathologique a commis l'irréparable : pour se procurer de l'argent afin de jouer, il a braqué un salon de quilles à l'aide d'un fusil de calibre .12.

Qui plus est, Jonathan Rioux, 27 ans, serait atteint d'un stress post-traumatique depuis qu'il a été victime d'une forme de rage au volant. Défiguré, le jeune père de deux enfants a vu sa vie changer dès lors.

Le 31 mars, il s'est rendu au salon de quilles du boulevard Masson après être d'abord allé dans un bar. Toute la soirée, il a joué dans un appareil de loterie vidéo.

Après avoir fini de dépenser sa paye, il est allé chercher l'arme, puis il est revenu pour demander le contenu de la caisse. Afin de pouvoir « se refaire », a déclaré le jeune homme défait lorsqu'il a été interrogé par les policiers. Toute la scène a été captée sur vidéo.

Avant de partir, Rioux a contraint la victime du vol à s'allonger sur le sol. Le pauvre homme a cru sa dernière heure venue. Le prévenu est ensuite retourné au bar où il avait commencé la soirée.

Dans la nuit, le jeune mécanicien avoue tout à sa conjointe. Craignant qu'il tente de mettre fin à ses jours puisque, dépressif depuis six mois, il parlait constamment d'en venir à cet extrême, la jeune femme a prévenu la police.

« Ça dépasse l'entendement, a déclaré la belle-mère de Rioux. C'est une mauvaise journée dans la vie d'un bon garçon. »

### POUR CHASSER LA PEUR

Selon la conjointe du jeune homme, qui avait commencé à parler de divorce avec lui, son geste était un appel à l'aide. « Ce n'est pas un criminel, a-t-elle soutenu. Il prenait de la cocaïne pour chasser la peur qui l'habitait depuis qu'il a été agressé. »

Le directeur de la maison Jean-Lepage s'est quant à lui dit d'avis que Rioux éprouve surtout un problème émotionnel, d'où l'échec de la thérapie pour l'alcool qu'il a suivie en 2005. Le jeune homme fait constamment un « transfert de dépendance », selon Yves Lepage, qui l'accueillera en thérapie, suivant l'ordonnance du juge Mario Tremblay.

Brièvement, Rioux a déclaré au magistrat qu'il consommait de la cocaïne depuis deux ou trois ans, de l'alcool depuis 10 ans, et qu'il a une dépendance au jeu depuis quatre ou cinq ans. Il a indiqué y laisser de 500 \$ à 600 \$ par mois.

Son avocate, M<sup>e</sup> Marie-Josée Beaudin, a d'ailleurs mis en relief son grand besoin de thérapie. Quant au procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Dominic Bouchard, il a avoué être un peu déconcerté par l'apparence de calme dégagée par Rioux dans la vidéo du vol.

Le juge Tremblay a permis à ce dernier de se rendre en thérapie, moyennant deux engagements de 5000 \$ souscrits par le prévenu et par sa mère, non sans souligner à Jonathan Rioux qu'il est passible d'une peine minimale de quatre ans de pénitencier.

On procédera à l'orientation du dossier le 5 juin.

## D<sup>e</sup> Savoie : les délibérations continuent

■ Entreprises samedi après-midi, les délibérations des jurés au procès du D<sup>r</sup> Jean-Marie Savoie se sont poursuivies durant toute la journée, hier. Au cours de l'après-midi, les cinq femmes et sept hommes du jury se sont présentés en cour pour demander à entendre de nouveau le témoignage de l'une des 27 plaignantes. La nuit dernière a été la cinquième que les jurés ont passée à l'hôtel, puisqu'ils ne peuvent plus se séparer depuis que le juge Benoît Mou-

lin, de la Cour supérieure, a commencé à leur donner ses directives, jeudi. Les jurés doivent se prononcer sur les 30 chefs d'accusation d'agression sexuelle auxquels le dermatologue de 67 ans fait face, à l'égard de 27 plaignantes. *Richard Hénault*



**Ne payez pas avant la canicule\***

OUVERT le vendredi 14 avril et le lundi 17 avril

BORA

\* Sur unités murales seulement. Paiement à partir du 31 juillet 2006

Géothermie ÉCONOMIE DE 60 à 75%

Miville solution climat confort

670, rue Bouvier, bureau 102, Québec www.miville.ca 626-5845

**Yvon Dallaire Conférence**

Qui sont ces couples heureux? Comment améliorer sa vie de couple ou réussir la prochaine

Mercredi 12 avril à 20h

Bar l'Ozone du 2800, boul. Laurier, Sainte-Foy

Pour couples ET célibataires. Entrée : 20 \$/pers.

Yvon Dallaire Psychologue-sexologue Auteur de plusieurs best sellers sur les relations homme-femme

Option Santé en collaboration avec Rythme FM 652-2020 www.optionsante.com

**Tourneurs DU VIEUX-PORT**

Remodelage Très grand choix d'inspiration pour remodeler votre manteau Possibilité d'échange

Entreposez et protégez votre MANTEAU pour seulement 995\$

55, rue Saint-Pierre, Québec 692-6686

# VOITURES D'OCCASION: VOUS FAITES-VOUS ROULER?

Attention aux odomètres trafiqués. Une équipe de **La facture** s'est lancée sur la trace des voleurs de kilométrage.



400199

CE SOIR 19H30  
**LA FACTURE**

ANIMATION: PIERRE CRAIG

WWW.RADIO-CANADA.CA/LAFACTURE

RÉALISATION-COORDINATION: LUC CHARBONNEAU



RADIO-CANADA  
INFORMATION

# Le « Guide alimentaire » subit une cure minceur

(La Presse) — La nouvelle version du *Guide alimentaire canadien* proposera de manger bien, mais de manger moins. Les portions quotidiennes recommandées y ont été réduites comparativement au *Guide* actuel qui date de 1992. Une mesure pour s'adapter au rythme de vie plus sédentaire des Canadiens.

Plutôt que de manger entre cinq et 12 portions de produits céréaliers, le nouveau *Guide* recommande maintenant aux femmes d'en consommer entre six et sept portions par jour. Les hommes peuvent en manger une de plus. « Une grande majorité de Canadiens ne sont pas assez actifs », dit la nutritionniste de Santé Canada, Chantal Martineau, pour expliquer cette baisse. Le comité qui a travaillé sur le nouveau *Guide* souhaitait éliminer les grands écarts entre le nombre minimal et maximal de portions suggérées. Les hommes et les femmes ont désormais des recommandations différentes pour cinq périodes de leur vie : l'âge préscolaire, l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte de 19 à 50 ans, puis pour les plus de 50 ans. Le tableau est plus complexe, mais plus précis.

« Avec un bon repas de poisson, on prend facilement toutes les portions quotidiennes recommandées », s'inquiétait Thérèse Desrosiers, professeure au département de nutrition de l'Universi-

té Laval qui assistait hier à la présentation des nutritionnistes de Santé Canada. Un homme qui s'achète un grand berlingot de lait au chocolat de 500 ml vient aussi de consommer d'un coup sa ration quotidienne de produits laitiers.

Le nouveau guide alimentaire doit être prêt pour l'automne. Le groupe de Santé Canada était de passage dans la région de Montréal hier pour présenter une version préliminaire. Des professionnels de l'alimentation présents dans la salle ont trouvé plusieurs faiblesses au document, mais personne pour appuyer la théorie du Dr Yoni Freedhoff. Ce spécialiste de l'alimentation lançait tout un débat en février dernier en affirmant que la nouvelle version du *Guide* favoriserait l'obésité plutôt que de la prévenir.

Dans un article du *Journal de l'Association médicale canadienne*, il déplorait notamment le manque d'information sur les bons et les mauvais gras. Les nutritionnistes de Santé Canada ont préféré éliminer la catégorie « autres aliments » pour se consacrer aux quatre groupes de base : les légumes et fruits, produits laitiers, viandes et substituts ainsi que les produits céréaliers. En contrepartie, le guide contient désormais des capsules d'information, dont une sur les matières grasses, ce qui le fait passer de deux à huit pages.

# Un meilleur dépistage du cancer diminuerait la mortalité

TORONTO (PC) — Un plus grand nombre de personnes pourraient survivre au cancer si on augmentait et améliorait les méthodes de dépistage de cette maladie, affirme la Société canadienne du cancer (SCC), dans son rapport annuel dévoilé hier.

La société prévoit que 153 000 nouveaux cas de cancer seront détectés cette année au pays et que 70 400 Canadiens mourront de la maladie.

Mais de tels chiffres pourraient diminuer en améliorant et en augmentant les programmes de dépistage du cancer cervical, du sein et colorectal, et en ciblant davantage les patients dans les groupes d'âge les plus à risque, affirme Heather Logan, directrice de la prévention du cancer à la SCC.

« Nous savons que le dépistage fonctionne, soutient M<sup>me</sup> Logan. Il nous a permis de réduire les taux de mortalité de certains cancers et, dans les meilleures circonstances, il peut réduire leur apparition. »

Le dépistage permet d'identifier des signes de certains types de cancer chez des patients d'apparence en bonne santé, comme des polypes précancéreuses associées au cancer du côlon. Chez d'autres, un cancer pourra être identifié à un stade qui pourra être traité avant qu'il ne se développe pleinement.

Ainsi, estime la SCC, le quart des décès attribuables au cancer du sein pourrait être évité si 70 % des femmes dans le groupe d'âge cible de 50 à 69 ans passaient des mammographies régulièrement tous les deux ans. Quant au cancer colorectal, éminemment traitable lorsque détecté précocement, le nombre de décès pourrait être réduit de 17 % si 70 % des personnes dans le groupe d'âge cible de 50 à 74 ans passaient de simples tests de sang à tous les deux ans.

À l'heure actuelle, aucune entité gouvernementale canadienne n'a mis en œuvre de programmes de détection du cancer colorectal, malgré la preuve scientifique prépondérante que ce genre de programme est d'une grande valeur.

« Pour ce qui est du dépistage du cancer colorec-



Un plus grand nombre de personnes comme Eleanor Neilson, de Toronto, pourraient survivre au cancer si on augmentait et améliorait les méthodes de dépistage, selon la Société canadienne du cancer.

tal, le Canada est bien loin derrière la plupart des autres pays développés », reconnaît M<sup>me</sup> Logan.

Par ailleurs, les autorités canadiennes ne recommandent pas les programmes de dépistage des cancers de la prostate, des poumons et des ovaires, puisque rien ne prouve scientifiquement qu'ils influent sur les décès causés par ces cancers.

**Étude sur un vaccin pour la prévention du cancer du col de l'utérus**

• Le cancer du col de l'utérus est la 5<sup>e</sup> cause de mortalité par cancer chez les femmes dans le monde.

• Chaque année, le cancer du col de l'utérus est diagnostiqué chez 470 000 femmes, et 190 000 en meurent.

Nous menons une vaste étude clinique afin d'évaluer un vaccin expérimental contre le VPH, le virus responsable du cancer du col de l'utérus. L'étude clinique sur le vaccin contre le VPH pourrait contribuer à réduire à l'avenir le risque de cancer du col de l'utérus dans le monde.

Étude sur le vaccin anti-VPH, sous la supervision du docteur Céline Bouchard, appelez Caroline Dallaire au **650-2295**

*Centre de Recherche en santé des femmes*

**La Fondation des maladies de l'œil vous remercie**

Vos dons ont servi à subventionner la recherche pour un montant de 102 295 \$ au cours de l'année.

Donnez généreusement. Merci!

FONDATION DES MALADIES DE L'ŒIL

**654-0835**

[www.fondationdesmaladiesdeleil.org](http://www.fondationdesmaladiesdeleil.org)

**ROHDE Le marcheur**

Pour vous messieurs, avec ou sans orthèse, la chaussure tout confort, idéale pour pied sensible qui se veut agile.

**Jolan** CENTRE D'AJUSTEMENT

chaussure-conseil pour hommes, femmes et enfants

Place Laurier 651-7418 Place Fleur de Lys 525-6755

**Solution pour lentilles retirée**

■ WASHINGTON — L'agence fédérale américaine pour les produits médicaux a demandé hier le retrait du marché d'une solution de nettoyage pour lentilles de contact fabriquée par Bausch and Lomb en raison des risques d'infection provoqués par son utilisation. Ce rappel concerne la solution « ReNu MoistureLoc » du groupe américain de produits ophtalmologiques. Plusieurs cas de kératite mycotique ont été constatés chez des personnes utilisant ce produit. AFP

**LOTO QUÉBEC Résultats**

<b>6/49</b>	Tirage du 2006-04-10	12 14 17 20 25 36 37 39 41 44	45 46 47 48 52 57 64 65 67 70
<b>4/49</b>	Tirage du 2006-04-10	3 9	532 9632
<b>Extra</b>	Tirage du 2006-04-10	NUMÉRO 920143	
<b>Astro</b>	Tirage du 2006-04-10	Jour 31	Mois JUILLET
		Année 90	Signe GÉMEAUX
<b>Le baseball est de retour!</b>	Demandez le programme 5.		

**C'est le temps de l'entreposage!**

Collecte et livraison gratuites à la maison ou au bureau **654-3660**

**PRIX SPÉCIAL** pour entreposage de manteaux de drap, garnis ou non de fourrure

**30% ou 20%** de réduction à l'achat d'une nouvelle fourrure

recevez sur une transformation.

**NOUS AVONS LES EXPERTS QU'IL VOUS FAUT.**

**PRÉMONT FORGUES** FOURRURES & MANTEAUX

Place de la Cité • Sainte-Foy • 654-3660

**Ne manquez rien**

**50%**

**de rabais\***

Sur toutes les montures de la collection Mode

Choisissez une paire de lunettes complète (verres et monture) parmi notre **collection Mode** et obtenez 50%\* de rabais sur le prix régulier de votre monture.

**DE PLUS**

Profitez de l'offre 18 versements égaux, sans intérêts lorsque vous utilisez votre carte Sears à la Lunetterie sur tout achat de 100 \$ ou plus.\*\*

Obtenez une paire de lunettes complète à partir d'aussi peu que

**986 \$ /mois\*\***

Montures parmi notre collection Mode à partir de 197 \$ (moins 50 % de rabais) avec verres simple vision plastiques à 79 \$ pour un total de 177,50 \$.

Monture illustrée ci-haut - prix régulier 259,95 \$.

**1 877 MES-YEUX (1-877-637-9389)**

Dr René Marchand, Optométriste • Acceptations prescriptions de l'extérior

Examen de la vue sur place • 27 succursales au Québec

Utilisez votre carte Sears. Sur approbation du crédit. Renseignez-vous.

**Lunetterie SEARS**

**MANNEQUIN**

Place de la Cité 659-4798

## EN BREF

## Corps repêché dans la Saint-Charles

■ Les pompiers de Québec ont repêché hier matin le corps d'une femme dans la rivière Saint-Charles à la hauteur du pont Samson, près du palais de justice. C'est un marcheur qui a aperçu le cadavre flottant à une soixantaine de pieds de la rive. Une embarcation a été nécessaire pour récupérer la malheureuse. Bien que la police considère la mort comme suspecte, le corps ne présentait aucune marque de violence apparente. Il pourrait s'agir d'un suicide. *Jean-François Néron*

## Deux mois pour le coup de couteau à son conjoint

■ Accusée en janvier d'avoir asséné un coup de couteau à l'abdomen de son conjoint, Johanne Chevanel, 42 ans, de Québec, a été condamnée à une peine de deux mois de prison. L'incident s'était produit au cours d'une chicane de couple au cours de laquelle l'accusée avait elle-même été blessée. Le juge a aussi interdit à Johanne Chevanel de posséder des armes durant 10 ans et il l'a obligée à se soumettre à un prélèvement d'échantillons de substances corporelles pour analyse génétique. *Richard Hénault*

## CRÉATION DE PLACES EN GARDERIE DANS LES ENTREPRISES

## Le plan d'Ottawa fera chou blanc, dit la FCEI

■ OTTAWA (PC) — La dirigeante de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante soutient que le projet des conservateurs d'amener les employeurs à ouvrir des garderies fera chou blanc.

Selon Catherine Swift, les mesures fiscales incitatives ne suffiront pas à convaincre de petites et moyennes entreprises de se lancer dans un borbier réglementaire qui, de plus, leur coûterait trop cher. « Ce n'est tout simplement pas pratique, a-t-elle déclaré en entrevue, hier. Soixante-quinze pour cent des entreprises au pays comptent moins de cinq employés. »

M<sup>me</sup> Swift a rappelé que sa propre Fédération avait envisagé d'installer une garderie dans son édifice de Toronto, il y a quelques années. Il ne s'agissait pas de faire de l'argent, simplement d'offrir un service com-

mode aux parents. Mais c'était tellement compliqué et exigeant, au plan de la réglementation notamment, que cela n'en valait pas la peine, a-t-elle dit.

Les places en garderie sont assujetties à tout un éventail de normes de sécurité et de conception — à juste titre, note M<sup>me</sup> Swift. Mais il est trop difficile pour la plupart des employeurs de justifier ce genre de dépenses, ajoutait-elle.

## CONSERVATEURS CRITIQUÉS

Les conservateurs sont critiqués sans répit par des députés de l'opposition, pour leur projet d'abolir l'essentiel du plan libéral de 5 milliards \$ visant à accroître les programmes de services de garde partout au Canada.

Les conservateurs veulent plutôt offrir 1200 \$ par an aux parents pour

chaque enfant de moins de six ans. Ils disent également que leur offre de 250 millions \$ en incitatifs fiscaux aidera les employeurs et groupes à but non lucratif à créer 125 000 nouvelles places de garderie. Cela pourrait aller « jusqu'à 10 000 \$ pour la création de chaque place », a déclaré le ministre du Développement social, Diane Finley, en entrevue.

Les critiques du projet conservateur soulignent qu'un train similaire de mesures fiscales offertes par les gouvernements provinciaux du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario avait suscité peu d'engouement.

M<sup>me</sup> Swift a par ailleurs fait l'éloge du projet conservateur d'offrir un soutien financier direct aux parents, mais selon elle, le manque de places en garderie dans plusieurs régions du pays demeure un véritable problème.

75%  
des PME  
comptent  
moins de  
5 employés

sauvage et poilue,  
enfin une famille  
qui me ressemble.

## Espace Bell

ALMA Plaza 1 (418) 662-0469	QUÉBEC 1171, boul. Charest Ouest (418) 687-2121
AMQUI 114, boul. St-Benoît O. (418) 629-6430	1100, rue Bouvier Bureau 350 (418) 627-6000
BAIE-COMEAU 997, boul. Lafleche (418) 295-1294	Les Galeries de la Capitale (418) 627-2555
CHICOUTIMI 1915, boul. Talbot (418) 696-0506	Place Fleur-de-Lys (418) 529-9292
Place du Royaume (418) 693-1188	RIMOUSKI 341, 2 <sup>e</sup> Rue Est (418) 722-7717
DOLBEAU 1471, boul. Walberg (418) 239-0063	76, rue St-Germain Ouest (418) 723-0999
GASPÉ 157, boul. de Gaspé (418) 368-5004	RIVIÈRE-DU-LOUP Centre commercial Rivière-du-Loup (kiosque) (418) 868-8888
HAVRE ST-PIERRE 1111B, rue Boréale (418) 538-1301	SEPT-ÎLES 1230, boul. Laure (418) 962-6568
JONQUIÈRE Galeries Jonquière (418) 695-0238	STE-FOY 2785, boul. Laurier (418) 650-1000
LÉVIS 104, route Président-Kennedy (418) 837-0222	Place Laurier (418) 658-8678
Galeries Chagnon (418) 833-3848	ST-GEORGES- DE-BEAUCE Carrefour St-Georges (kiosque) (418) 228-5521
MARIA 111, boul. Perron O. (418) 759-5225	ST-NICOLAS 585, route 116 (418) 831-2355
MATANE Les Galeries du Vieux Port (418) 562-0235	
PASPÉBIAC 108, boul. Gérard-D.- Lévesque Est (418) 752-2003	

## Bell Mobilité

BEAUPORT Inter Cellulaire enr 2384, boul. Louis XIV (418) 660-9999	ROBERVAL Cellulaire Chic 612, boul. Marcotte (418) 275-0606
QUÉBEC CBCI Telecom inc. 2800, St-Jean-Baptiste Bureau 100 (418) 626-1800	

## Aucuns frais d'activation sur nos forfaits Famille.

Pendant l'offre Boni Maximum, ne payez aucuns frais d'activation sur nos forfaits Famille, une économie de 35 \$/membre! Partagez vos minutes et profitez des appels illimités entre les membres du forfait<sup>2</sup>.

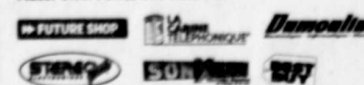
De plus, obtenez en prime 3 mois d'appels locaux illimités<sup>1</sup> et 3 mois du service walkie-talkie 10-4<sup>4</sup>.



Magasins Espace Bell et Bell Mobilité  
bell.ca/bonimaximum | 1 888 4MOBILE



Aussi offert chez ces détaillants:



L'offre prend fin le 30 avril 2006, avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement min. de 1 an à un forfait Famille. Services et options offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture 1X et/ou 1xEV-DO Mobilité de Bell, là où le technologie le permet. D'autres frais tels que 9-1-1 (0,75 \$/minute) et frais d'accès au réseau (0,55 \$/minute) s'appliquent. Prix/offres et options peuvent être modifiés sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus, jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Pas disponibles dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un engagement min. de 3 ans à un forfait voix. (2) S'applique au temps d'antenne durant les appels entre les abonnés Mobilité de Bell faits à partir de et vers la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec; des frais d'international peuvent s'appliquer. (3) Avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement min. de 2 ou 3 ans à un forfait voix. (4) Avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement de 2 ou 3 ans à un forfait Famille. Avec l'activation du service 10-4 illimité d'au moins un nouveau membre qui n'a pas profité d'une promotion avec le service 10-4 auparavant.

© 2005, CCN. Utilisée sous licence.

# LE QUÉBEC ET LE CANADA



Le but sera d'offrir un « gouvernement plus ouvert et plus responsable », a affirmé le président du Conseil du Trésor, John Baird.

## Harper va faire le ménage à Ottawa

Projet de loi sur la transparence présenté ce matin aux Communes

ISABELLE RODRIGUE  
Presse canadienne

OTTAWA — C'est un véritable séisme que le premier ministre Stephen Harper entend susciter au sein de l'appareil gouvernemental et du monde politique fédéral, aujourd'hui, en présentant le projet de loi sur la responsabilisation qui devrait forcer à plus de transparence.

Le train de mesures, contenues dans un projet de loi omnibus qui sera déposé aux Communes ce matin, aura des impacts sur plusieurs ministères, organismes fédéraux, agences, sociétés de la Couronne et fondations fédérales. Le but sera d'offrir un « gouvernement plus ouvert et plus responsable », a répété le président du Conseil du Trésor, John Baird.

Mais déjà, des critiques se font entendre, dénonçant le retrait de plusieurs modifications à la Loi sur l'accès à l'information. Une partie des modifications, promises en campagne électorale, serait plutôt présentée dans un avant-projet de loi qui devra être étudié en comité.

« Quand le gouvernement envoie quelque chose pour étude en comité, surtout sur une question aussi complexe, c'est qu'on veut le faire mourir de sa belle mort », a fait valoir le député néodémocrate, Pat Martin.

Dans son programme électoral, le Parti conservateur s'était engagé à soumettre à la Loi sur l'accès à l'information des sociétés d'État (Postes Canada ou Radio-Canada par exemple) et des fondations financées par le gouvernement fédéral, en plus d'appliquer les recommandations du commissaire à l'information pour réformer cette loi.

« La législation qu'on propose ira plus loin en matière d'accès à l'information que ce que tout gouvernement canadien a fait dans le passé », a argué le ministre Baird.

Le premier projet de loi du gouvernement Harper ira cependant beaucoup plus loin que de revoir l'accès à l'information.

Financement des partis, liens entre lobbyistes et politique, pouvoirs du commissaire à l'éthique et de la vérificatrice générale, passation de contrats, protection des fonctionnaires démissionnaires ou fin des nominations partisans; la liste des modifications proposées est énorme.

Le premier ministre Harper, à l'époque chef de l'opposition officielle, en avait dévoilé les détails un peu moins d'un mois avant le déclenchement des élections. La tactique avait pour but de convaincre les électeurs dégoûtés du scandale des commandites, associé aux libéraux, que seuls les conservateurs étaient en mesure de faire « un vrai ménage ».

### MESURES SÉVÈRES

En point de presse, le président du Conseil du Trésor a même confié que certaines des mesures contenues dans le projet de loi iront plus loin que ce que proposait le Parti conservateur dans son programme électoral.

« De toute l'histoire canadienne, ce sera la mesure anti-corruption la plus sévère qui ait été déposée en Chambre », a souligné M. Baird, en profitant pour rappeler que tout cela vise à « nettoyer le gâchis » créé par les libéraux.

Comptant sur le fait qu'il sera difficile pour les partis d'opposition d'être contre la vertu, le gouvernement Harper espère pouvoir faire adopter le projet de loi avant la pause estivale.

## Paul Coffin se livre aux autorités carcérales

■ MONTRÉAL — Un des témoins vedettes dans le scandale des commandites, Paul Coffin, s'est livré hier matin aux autorités de la prison de Bordeaux, à Montréal. Il est la première personne incarcérée relativement à cette affaire qui a éclaboussé de nombreux politiciens et publicitaires. Coffin devra purger une peine de 18 mois de prison pour avoir détourné une somme de

1,5 million\$. La Cour d'appel avait renversé le jugement d'une instance inférieure qui avait ordonné à l'homme d'affaires d'effectuer des travaux communautaires après qu'il eut reconnu sa culpabilité. Il avait trois jours pour se présenter devant les autorités carcérales. Hier était la dernière journée du délai. Les juges de la Cour d'appel avaient estimé que la fraude commise par Coffin était préméditée, qu'elle avait duré plus de cinq ans, qu'elle comportait des sommes importantes et que l'accusé était dans une position privilégiée. PC

## AUGMENTATION DES TARIFS DE LA SAAQ

# Le président doit s'expliquer, dit Jean Charest

JOCELYNE RICHER  
Presse canadienne

■ CHICAGO — Le premier ministre Jean Charest soutient que le président de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), John Harbour, a de bonnes explications à fournir, aujourd'hui en commission parlementaire, pour justifier les écarts acrobatiques de la situation financière de la société d'État.

« Il a une responsabilité, celle d'expliquer comment il a pu présenter un déficit de 500 millions\$, dans un premier temps, et quelques mois plus tard présenter un surplus de 200 millions\$; 700 millions\$ de différence, c'est pas rien. C'est beaucoup d'argent », a rappelé M. Charest, hier, lors d'un point de presse, en marge du congrès BIO 2006, à Chicago.

« Il devra expliquer son mandat de fiduciaire », a ajouté M. Charest, qui ne digère toujours pas les hausses vertigineuses de 300 millions\$ que la SAAQ veut imposer aux assurés.

### Le Conseil des ministres n'a jamais approuvé les hausses de tarifs proposées

En fixant sa grille de tarifs, la direction de la SAAQ « a l'obligation de tenir compte de tout ce qui se fait autour du bilan routier, de tenir compte de ce qui se fait dans le réseau de la santé », a-t-il fait valoir.

Par ailleurs, le Conseil des ministres n'a en aucun temps donné son approbation aux fortes hausses de 300 millions\$ de tarifs proposées par la société d'État, a soutenu M. Charest, contrairement à ce qu'affirmait *La Presse* dans son édition d'hier.

En vertu de la loi 55, la fixation des tarifs relève du conseil d'administration de la société d'État, a affirmé le premier ministre.

Au cours des derniers mois, M. Charest n'a jamais manqué une occasion de dénoncer les hausses à venir, qu'il jugeait démesurées, compte tenu que la SAAQ a enregistré un surplus de 200 millions\$.

Dans ce contexte, le gouvernement a demandé au patron de la SAAQ, John Harbour, de venir s'expliquer en commission

parlementaire.

Québec souhaiterait que les hausses soient davantage étalées dans le temps, sur plusieurs années. Mais la SAAQ soutient que si elle ne procède pas dès maintenant à des hausses majeures, la caisse sera vide à compter de 2018.

## Le Parti québécois veut faire amender la loi

MARTIN OUELLET  
Presse canadienne

Les automobilistes paieront chèrement le prix de l'immense pouvoir consenti par le gouvernement Charest à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), a prédit hier l'opposition péquiste.

« Je ne me fais pas d'illusion. La SAAQ a tous les pouvoirs, elle peut faire ce qu'elle veut », a laissé tomber le député péquiste Serge Deslières, en entrevue à la Presse canadienne hier, à la veille de la commission parlementaire à laquelle est attendu le grand patron de la SAAQ, John Harbour.

Afin de renflouer son fonds d'assurance, la SAAQ a fait connaître en février dernier son intention d'augmenter ses tarifs de 300 millions\$ d'ici 2008. Des augmentations que justifie à son corps défendant le président-directeur général de la société d'État, qui fait face à l'opposition non seulement du Parti québécois (PQ) mais aussi du ministre des Transports Michel Després.

Mais M. Harbour ne s'est jamais laissé distraire par les objections du gouvernement Charest. Se-

lon lui, si la grille de tarifs n'est pas revue immédiatement, la SAAQ se retrouvera de nouveau en déficit de 500 millions\$ l'an prochain.

Du reste, à moins d'un amendement à la loi 55, rien ne pourra empêcher la SAAQ de refile la facture de son choix aux automobilistes et aux motocyclistes, a déploré M. Deslières.

En vertu de la loi 55, le conseil d'administration de la SAAQ jouit du plein pouvoir de fixer les tarifs, au terme d'une période de consultations publiques menées par un comité d'experts.

En confiant au conseil d'administration de la société d'État la responsabilité d'avaliser les hausses, le gouvernement Charest invoquait la nécessité de « dépolitiser » la gestion du fonds d'assurance.

Mais l'opposition péquiste juge que le Conseil des ministres devrait toujours avoir le dernier mot en matière de tarifs et s'apprête à proposer des amendements en ce sens au ministre Després.

« Si le ministre veut amender la loi 55, il aura notre pleine collaboration », a soutenu le député de Beauharnois.

## Les avions Hercules dangereux pour les soldats canadiens

MONTRÉAL (PC) — Un mémoire secret présenté en novembre dernier au Conseil des ministres du gouvernement libéral de Paul Martin affirmait que maintenir en service les C-130 Hercules constituait un risque pour les soldats et les missions des Forces canadiennes.

« Sans action immédiate, nos opérations courantes et futures font face à des risques extrêmes », peut-on lire dans le document obtenu par la télévision de Radio-Canada.

Peu après la présentation de ce document, le ministre de la Défense de l'époque, Bill Graham, a annoncé l'achat de 16 avions Hercules pour un

coût total de 4,6 milliards\$, note la société d'État. Mais le gouvernement conservateur analyse plutôt la possibilité d'acquiescer trois Boeing C-17, des avions de transports géants, avant d'aller de l'avant avec un éventuel remplacement des Hercules, ajoute Radio-Canada.

Airbus a aussi exprimé son désir de faire partie de la course et s'est lancée dans une intense campagne de lobbying auprès du gouvernement, poursuit le reportage. La compagnie fait la promotion de sa propre version du Hercules, le A400M, un modèle qui ne sera pas au point avant 2009-2010.

## DEMAIN

DANS LE SOLEIL

À deux  
c'est  
mieux!



Dans le cahier  
**Sports**

Avec l'arrivée du printemps, le vélo reprend ses droits. Dans le cahier Vélo-tourisme de samedi, vous découvrirez les plaisirs et les avantages du tandem. Vous découvrirez également les lieux pour pratiquer votre sport favori, la liste des randonnées populaires et les clubs que vous pouvez rejoindre. Un cahier qui vous redonnera le goût de pédaler.



## ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'édition PIERRE-PAUL NOREAU  
 Directrice de l'information MYLÈNE MOISAN

# Tarir la source



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Ces jours-ci, le président d'Imperial Tobacco, le plus important fournisseur de cigarettes au pays, dénonce sur différentes tribunes la forte hausse de la contrebande qui réduit les profits de son entreprise. Personne ne va pleurer sur le sort d'une industrie qui admet que ses produits peuvent faire mourir un grand nombre de ceux qui les utilisent à long terme. Mais en même temps, il faut s'inquiéter avec lui, mais pour d'autres raisons, de cette disponibilité de plus en plus grande de cigarettes à bas prix. Elle risque en effet d'anéantir bien des efforts pour réduire la consommation, notamment auprès des jeunes pour qui le prix est un facteur déterminant.

En tout premier lieu, c'est l'industrie du tabac elle-même qui porte la responsabilité de ce regain d'intérêt pour la contrebande. C'est elle qui a créé le monstre qui pille aujourd'hui son jardin. En approvisionnant illégalement comme elle l'a fait dans les années 90, les réseaux du commerce illicite du tabac, elle a semé le germe d'un appât du gain encore plus grand chez ceux qui en ont profité à l'époque.

Aussi la production de cigarettes se fait-elle maintenant directement dans certaines réserves indiennes. Or, les fabricants autochtones qui se plient aux normes gouvernementales et qui versent aux ministères du Revenu les lourdes taxes qui frappent les produits du tabac sont la rare exception. La grande majorité d'entre eux alimentent plutôt la contrebande et doivent être considérés comme des maillons du crime organisé. Il faut les traiter comme tel.

**La matière première ne doit pas se rendre jusqu'aux usines de fabrication des cigarettes de contrebande**

Évidemment, les gouvernements n'osent pas se rendre sur les réserves pour demander des comptes. L'histoire a démontré de toute façon que c'était la mauvaise approche. Le gouvernement fédéral doit travailler avec les conseils de bande qui ont à expliquer ce qui se passe chez eux et à discipliner ceux qui menacent la bonne entente avec leurs voisins par leurs comportements. Et si la collaboration et les réponses ne sont pas satisfaisantes, le robinet fédéral peut se tarir pour faire comprendre la nécessité d'agir.

En réalité, les communautés autochtones n'ont pas plus d'intérêt que le reste des Canadiens à voir se répandre l'usage du tabac. La toxicité du produit ne fait pas de discrimination selon la race ou la couleur. Or le tabac fait de vrais ravages dans les réserves où l'usage est beaucoup plus répandu notamment parce qu'il y est disponible sans taxes.

En fait, les gouvernements doivent surtout demander des comptes aux fournisseurs de matière première de la nouvelle industrie du tabac. Plutôt que d'arrêter chaque voiture qui quitte les territoires autochtones pour vérifier si la malice arrière est pleine de cigarettes de contrebande, il est plus simple de tarir la source de matières premières.

Si les producteurs de tabac, les fabricants de filtre et de papier à cigarette sont surveillés et se voient interdire d'approvisionner des contrebandiers sous peine de se voir imposer de lourdes pénalités, la donne pourrait changer rapidement.

Benjamin J. Kemball, président d'Imperial Tobacco, peut bien verser des larmes de crocodile sur les taxes perdues par le gouvernement à cause de la contrebande, il ne dupe personne. La puissante industrie du tabac continue simplement de tirer sur toutes les ficelles pour préserver son lucratif marché.

À terme, l'objectif de nos gouvernements doit être d'éradiquer le fléau du tabagisme qui lui coûte une fortune en soins de santé. Pour cela, ils doivent continuer à multiplier les mesures incitant à cesser de fumer et doivent aussi agir avec fermeté pour enrayer la contrebande.

## MICHEL TREMBLAY NE CROIT PLUS À LA SOUVERAINETÉ...



### COMMENTAIRE

PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN

## Qui a la compétence pour en faire un parc récréotouristique?

Marie-Ève Martel

L'auteure habite Sainte-Foy

Coordonner la réalisation de l'ensemble du projet de la promenade Samuel-De Champlain ne relève pas de la compétence de la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ). Les commissaires du BAPE ont d'ailleurs recommandé dans leur rapport rendu public par le ministre Béchar, le 17 mars, que ce soit la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) qui coordonne sa réalisation.

LE SOLEIL n'a pas relevé cette information. Les citoyens se doivent pourtant de savoir que 70 M\$ de deniers publics sont sur le point d'être engouffrés dans l'aménagement paysager d'un parc dont les usages n'auront pas été planifiés au préalable. Ce faisant, les résidents de la région de Québec seront privés collectivement d'une fréquentation assidue du littoral du Saint-Laurent, ainsi que de riches expériences susceptibles de leur permettre de renouer avec le fleuve. La région entière sera également privée d'un parc à usage récréotouristique et d'une voie d'entrée digne d'une région qui prend en main son statut de capitale.

Le projet de la promenade Samuel-De Champlain n'est pas que l'aménagement paysager d'une voie routière. C'est aussi la création d'espace de récréation en bordure du littoral grâce au déplacement du tracé de la voie de circulation, l'aménagement d'un sentier pédestre dans le boisé « Irving », mais surtout l'aménagement de près de 70 000 mètres carrés de terrains sur lesquels se dressaient anciennement les hideux réservoirs de brut. Le projet mis de l'avant par la CCNQ est donc le projet d'un parc à l'usage des touristes, mais surtout à l'usage des résidents.

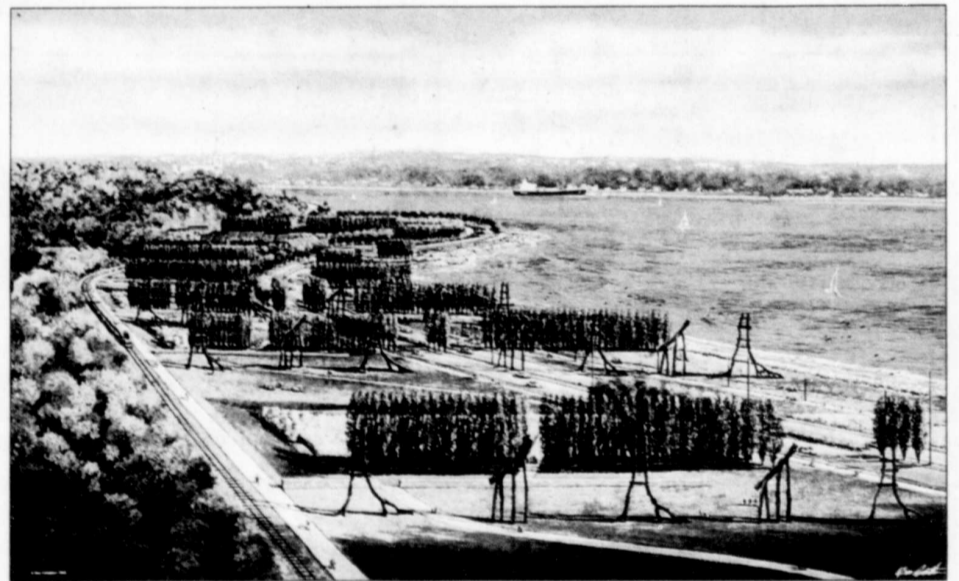
La CCNQ n'a ni l'autorité ni l'expertise

nécessaires au développement d'un parc récréotouristique. La compétence de la CCNQ se situe avant tout en aménagement paysager. Sa mission est d'embellir et de promouvoir la capitale de tous les Québécois ainsi que de conseiller le gouvernement du Québec et la CMQ sur ces questions. Par ailleurs, la CCNQ n'a jamais développé un parc récréatif et le service aux citoyens ne fait pas partie de sa mission. En s'associant aux usagers, comme l'a annoncé la CCNQ le 21 février, l'actuel promoteur du projet démontre qu'il en reconnaît les usages récréatifs, sans lui conférer pour autant la compétence qui lui fait ici défaut.

Il a clairement été démontré lors des audiences du BAPE que le promoteur n'a pas fait précéder l'étape de la planification de l'aménagement paysager par celle d'une

étude de besoin ni par celle d'une planification de son utilisation par les clientèles locales, régionales non plus que touristiques. Le promoteur du projet actuel de promenade sous-exploite le potentiel qu'il recèle pour la région tant au plan socioéconomique que récréotouristique. Sous cet angle, ce projet s'inscrit mal dans une perspective de développement durable.

Les commissaires du BAPE ont d'ailleurs recommandé comme changement important à apporter au projet de « promenade » que la CMQ en assume la coordination. Un tel leadership de la part de la CMQ lui permettrait d'agir dans le sens d'un « aménagement du territoire à la hauteur du statut de capitale » au moment où le gouvernement du Québec ne semble plus agir dans ce sens. Qu'attend la CMQ pour réagir ?



Le projet de la promenade Samuel-De Champlain n'est pas que l'aménagement paysager d'une voie routière.

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Accueil cavalier

Le 3 avril, nous étions une trentaine de Québécois à la gare de Sainte-Foy pour accueillir un groupe de Mexicains venus à Québec pour un échange linguistique. Ayant eu l'information que l'autobus arriverait à 00h30, nous y étions pour cette heure. À 00h50, le préposé à « l'accueil » nous informe que l'autobus arrivera plutôt vers 1h15, tel que son horaire normal le prévoit. Or, à 1h00 bien précise, ce même préposé, en bon employé, nous demande de sortir à l'extérieur pour attendre puisque l'aérogare doit fermer ses portes. Plusieurs de nous ont trouvé cette attitude plutôt surprenante et cavalière, mais surtout très illogique pour les clients d'Orléans Express. Comment peut-on fermer les portes d'une gare avant l'arrivée de son dernier autobus? J'imagine les passagers qui croyaient pouvoir loger un appel ou tout simplement attendre un « lift » à l'intérieur. Dix longues minutes plus tard, gelés par le froid et le vent, nous avons accueilli nos visiteurs, en espérant que dans la joie d'arriver enfin, ils ne réaliseraient pas trop qu'ils étaient reçus de très médiocre façon. Quelle belle image pour la Ville de Québec, cette ville qu'on heureusement tant de touristes ap-

précient encore! Ce soir-là, j'ai eu honte pour ma ville et pour Orléans Express, et j'ose espérer que cette première impression de nos visiteurs ne sera pas celle qu'ils conserveront de Québec!

Martine Lacombe  
Québec

### Sens de la mesure

(À Gérald Larose)

Qu'est-ce qui aurait pu illustrer avec autant de transparence le sens de la mesure, habituellement manifestée dans vos propos, sinon la promotion de votre cahier « Parlons de souveraineté à l'école ». Vous savez certainement qu'un pédagogue peut à la rigueur enseigner à un enfant à mal faire. Paul Piché, dans sa superbe chanson *L'escalier*, dit que l'on peut apprendre à un enfant tout ce que l'on veut: à cracher, à mentir, à voler. L'éducateur lui, aide l'enfant à s'élever, c'est-à-dire, à découvrir « sa voie » et à s'y engager progressivement avec enthousiasme. Je ne crois pas que les éléments malsains véhiculés dans votre cahier, tels que déchirer le drapeau du Canada ou fabriquer sur le rôle de l'armée, aident qui que ce soit à trouver sa voie... surtout!

pas un enfant. Sachez, M. Larose, que l'option souveraineté et le drapeau du Québec n'appartiennent ni à vous ni à un parti. Ils appartiennent au peuple. Choisir « notre » avec son âme et conscience est aussi valide que le contraire. Choisir « oui » parce qu'on a été trompé n'a rien de sublime.

Lise Gagnon  
Laval

### Qui veut de la promenade?

Qui va vouloir de cette chère promenade Champlain? Qui va vouloir se promener le long du fleuve, mais aussi à côté d'une route très fréquentée, même si on diminue la vitesse de la circulation? Qui va vouloir flâner sur un chemin, même bordé de fleurs odorantes, pas bien loin des gaz d'échappement? Car si on considère la situation actuelle, ce n'est déjà pas drôle de laisser la voiture à la maison et d'aller dans le Vieux-Québec, à pied ou à vélo, même en tournant la tête côté paysage... Est-il prévu d'interdire la circulation des poids lourds les samedis et dimanches? Les motos pourront-elles être libres de pétarader sur le nouveau bou-

levard? Le bruit et les mauvaises odeurs ne décourageront-ils pas les promeneurs et cyclistes? Ces millions de dollars ne pourraient-ils pas être mieux investis?

Béatrice Chevallier  
Québec

### Respirer un peu

Je crois qu'il a été sage que le gouvernement Charest prenne le taureau par les cornes et s'occupe de la dette au moyen du fonds des générations. Cette initiative permettra à nos enfants de « respirer » un peu plus dans le futur. Nos nombreux créanciers observeront le tout d'un œil favorable, ce qui aidera probablement le Québec à maintenir une bonne cote de crédit dans les années à venir. On pourrait même qualifier ce fonds comme étant du « développement durable », car les effets positifs sur l'économie québécoise actuelle et à venir seront éloquentes!

Benoît Rousseau  
Québec

### Bonbon nationaliste

Encore l'UNESCO! Croyez-vous que les gens de Chibougamau ou de Québec s'intéressent aux travaux de

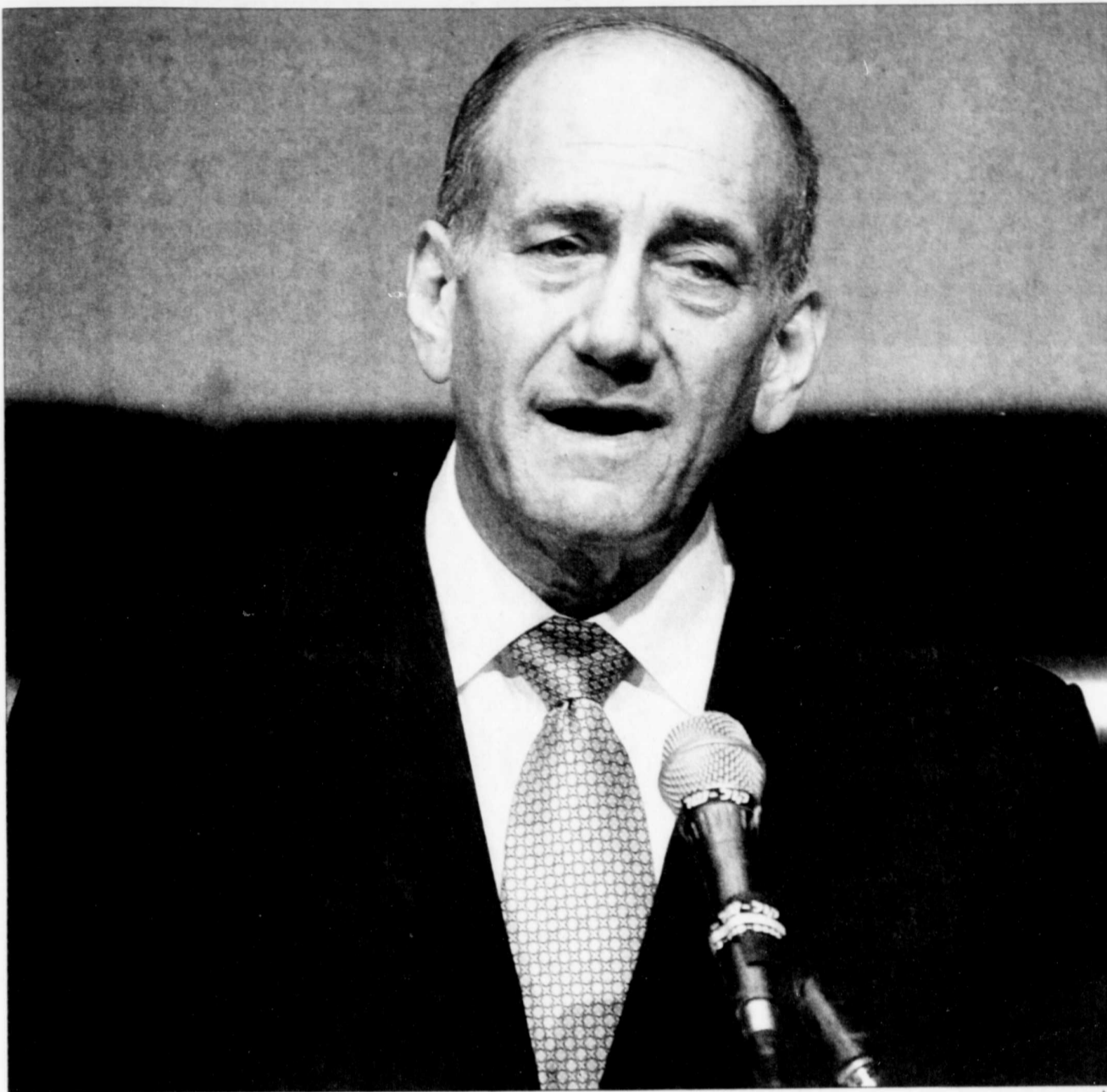
l'UNESCO? Combien de personnes au Canada savent où loge cet organisme international et qui y représente le pays? Il importe peu de savoir que c'est Yvon Charbonneau, ancien chef syndicaliste et ancien obscur député libéral fédéral qui exerce cette fonction à Paris. C'est un genre de retraite dorée, pour anciens politiques, tel le maire Jean Drapeau ou Gérard Pelletier, ministre fédéral. Bref, une sinécure permettant de bien apprécier la vie parisienne.

Tel est l'objet réel de ce flaflo autour d'une éventuelle représentation québécoise à cette organisation. Évidemment l'affaire est surtout symbolique et en fait n'est qu'un bonbon à saveur nationaliste. Stephen Harper et Jean Charest ont enfourché ce cheval de bataille, sans trop savoir où il les mènerait. Une chose est certaine, le Québec ne pourra parler qu'à l'intérieur du cadre formel de la délégation canadienne. Un siège à l'UNESCO n'est réservé qu'aux seuls États souverains. Mais nationalisme et électoralisme obligent...

Michel Lebel  
Ancien professeur de droit international  
Entrelacs

## OPINIONS

## ANALYSE



Ehoud Olmert, le successeur d'Ariel Sharon, veut entreprendre une nouvelle phase de retrait des territoires occupés et établir les frontières définitives du pays d'ici quatre ans. Mais les écueils seront nombreux sur sa route.

## EHOUD OLMERT ET LES LÉGISLATIVES ISRAËLIENNES

## Devenir premier ministre fut relativement simple

Occuper le fauteuil de Sharon sera plus difficile

Marc Nadeau

L'auteur est étudiant au doctorat à l'Université de Sherbrooke. Il s'est rendu en Israël pour y observer les élections législatives.

Ehoud Olmert en est présentement à former un gouvernement de coalition en Israël. Il pourra ainsi mettre en œuvre son agenda politique : entreprendre une nouvelle phase de retrait des territoires occupés et établir les frontières définitives du pays d'ici quatre ans. Mais les écueils seront cependant nombreux sur sa route.

D'abord, le successeur d'Ariel Sharon devra composer avec un large pan de la classe politique qui juge périlleux de concéder du territoire pour solutionner le conflit. Surtout en l'absence de négociation avec les représentants palestiniens.

À la tête de l'opposition, le Likoud de Benjamin Netanyahu : aux premières loges depuis sa fondation en 1973, cette formation est maintenant reléguée au quatrième rang à la Knesset (le Parlement israélien). Le Likoud demeure cependant un joueur incontournable, notamment par son orientation conservatrice sur les questions de sécurité et de politique étrangère. Les Israéliens pourraient encore se laisser séduire par le Likoud si la sécurité du pays était de nouveau menacée.

Le chef du parti Beiteinu, Avigdor Lieberman, pourrait seconder Netanyahu s'il ne joint pas les rangs de la coalition formée par Kadima. Aux élections du 28 mars, cette formation a effectué une percée importante. Sur les banquettes parlementaires, d'autres voix pourraient les rejoindre, pour des raisons économiques surtout.

Quant aux politiques sociales, l'appétit des travaillistes — pour ne citer que ceux-là — est particulièrement gourmand. Ils ont fixé un prix élevé en échange de leur participation à la coalition. La note risque d'être salée pour le Trésor public israélien et des difficultés budgétaires pourraient en découler. Lorsqu'il était ministre des Finances, Netanyahu a remis les coffres du pays en ordre. De telles mesures lui ont coûté cher en termes de popularité. Si la coalition retourne le pays dans le rouge, le chef du Likoud pourrait de nouveau s'imposer comme le défenseur des contribuables. Autrement dit, la droite israélienne n'est

pas anéantie : elle pourrait renaître rapidement de ses cendres.

## ÉTAT PALESTINIEN

Un règlement définitif des frontières israéliennes exigera la formation et la reconnaissance d'un État palestinien. Or, cet État serait laissé aux mains du Hamas, lequel refuse de reconnaître Israël et de renoncer au terrorisme. L'OLP de Yasser Arafat s'était pourtant engagée sur cette voie en décembre 1988. Marquant cette position de recul, le premier ministre palestinien Ismail Haniyeh précisait, dans un texte publié récemment dans le quotidien britannique *The Guardian*, quelles sont les exigences de son gouvernement pour mettre fin aux hostilités avec Jérusalem.

Il a évoqué le retrait de tous les territoires conquis par Israël durant la guerre des Six-Jours — survenue en 1967 et durant laquelle l'État hébreu a été attaqué par ses voisins arabes — incluant la partie est de Jérusalem, la libération de tous les prisonniers palestiniens retenus par les autorités israéliennes, le retrait de tous les colons qui peuplent actuellement les territoires occupés et, finalement, le droit pour les réfugiés palestiniens qui ont quitté Israël de pouvoir revenir s'y établir. Rien de moins.

Le leader palestinien souhaite conserver les deux moitiés de la poire. La négociation risque d'être courte et Olmert a d'ores et déjà précisé qu'il agira unilatéralement s'il le faut. Un scénario que le gouvernement de Haniyeh n'apprécie guère parce que les absents ont toujours tort. La communauté internationale pourra difficilement soutenir un gouvernement qui continuera de revendiquer le terrorisme comme moyen de pression. À long terme, l'intransigeance du dirigeant palestinien pourrait jouer en faveur d'Ehoud Olmert.

## LES EXIGENCES DE WASHINGTON

Le chef du gouvernement devra aussi composer avec le fait que l'administration Bush pourra difficilement modifier les prémisses de sa politique dans le contentieux israélo-palestinien. Pour l'équipe en place à Washington, la résolution de cette question doit obligatoirement passer par l'établissement d'une véritable démocratie pour les Palestiniens et la fin du recours au terrorisme. La philosophie des dirigeants du Hamas cadrent difficilement dans ces paramètres.

Au surplus, George W. Bush ne risquerait probablement pas d'investir son capital politique dans une entreprise qui pourrait se révéler coûteuse et sans issue. Le président se souvient des efforts investis, en vain, par Bill Clinton vers la

fin de son second mandat pour rapprocher Israéliens et Palestiniens. La Maison-Blanche en a déjà plein les bras avec l'Irak et l'Iran. Il lui serait difficile de fonder tête première dans un nouveau dossier, surtout alors qu'il doit affronter une échéance électorale difficile.

À quelques mois des élections de mi-mandat, les républicains essuient déjà le feu nourri des critiques qui décapitent la politique étrangère de l'administration républicaine. Nul besoin d'être devin pour prophétiser que le Grand Old Party aura besoin de tous ses appuis pour éviter la débâcle. L'un des principaux groupes à l'intérieur du parti est la droite chrétienne. Pour celle-ci, Israël est la terre qui accueillera la seconde venue du Christ sur terre. Elle verrait donc d'un mauvais œil que son chef de file se range derrière une intention qui aurait pour effet de morceler une entité aussi importante sur le plan religieux.

George W. Bush peut difficilement se permettre de froisser cet électorat qui lui a toujours été fidèle et dont il aura grand besoin pour conserver le contrôle de la branche législative. Pour éviter qu'une majorité démocrate au Congrès ne lui lie les mains durant les deux dernières années de son mandat, le chef de file du Parti républicain a grand besoin d'une victoire en novembre. Il aura donc besoin de la droite chrétienne pour faire sortir le vote, comme en 2004.

## ASPIRATIONS PARTAGÉES

Malgré ces difficultés qu'il devra surmonter ou contourner, le chef de Kadima peut tout de même espérer tirer son épingle du jeu. Selon Avigdor Lieberman, un ancien haut responsable du gouvernement de Jérusalem, la formation d'une coalition de centre-gauche servirait les intérêts du premier ministre, du moins à court terme. Dans ses intentions au sujet de la question israélo-palestinienne, Ehoud Olmert aura les coudées franches puisque ses nouveaux partenaires partagent, grosso modo, ses aspirations.

Si cette initiative d'apaisement venait à échouer — notamment en raison d'une recrudescence des actes terroristes contre Israël — le chef du gouvernement aurait alors toute la latitude pour articuler une position plus rigide, solliciter le soutien des conservateurs, former une nouvelle coalition — de centre-droite cette fois — et tenter de doubler ses adversaires pour survivre politiquement.

Comment Ehoud Olmert parviendrait-il à résoudre ce casse-tête ? Bien malin qui le dira. Accéder aux fonctions de premier ministre aura été relativement simple pour lui. Occuper le fauteuil sera plus difficile.

## ANALYSE

## RESTAURATION DU PALAIS DE L'INTENDANT

## Ce projet n'est pas un caprice !

André Gaulin, André Marier, Marcel Masse, Marcel Junius et Claude Paulette

Les auteurs sont d'anciens député, conseiller municipal, ministre, secrétaire général de l'Organisation des villes du patrimoine mondial et directeur de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs (dont ils sont tous membres).

La décision de la mairesse de Québec, Andrée Boucher, — et du conseil de Québec — de procéder à la reconstruction du Palais de l'intendant et de revitaliser l'îlot des Palais se double du grand mérite de rendre la grandeur et la dignité à un patrimoine historique unique pour la collectivité québécoise. Cela nous permet de croire que la commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de notre ville, capitale du Québec et du Canada français, serait enfin à la hauteur du respect que nous devons à ceux et celles qui ont fondé, défendu, et développé une ville qui a rayonné en français sur toute l'Amérique. Elle serait aussi au diapason du cadeau du Canada qui, lors du 300<sup>e</sup> anniversaire, dota la ville du Parc des Champs de bataille en 1908.

Avec le projet du Palais de l'intendant, une parcelle du territoire urbain jusqu'ici laissée à l'abandon, délabrée et dénaturée même, pourrait vivre de nouveau en mettant en valeur l'un des plus grands et prestigieux symboles de la présence française à Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle. À l'époque de la Nouvelle-France, ce monument de l'administration a été le siège du pouvoir, le haut lieu où se réunissaient les membres du Conseil souverain. À l'interne, l'intendant était le véritable administrateur d'un immense territoire de 20 millions de km<sup>2</sup> couvrant, outre le Canada, 31 des actuels 50 États des États-Unis.

Ce continent que les ancêtres des Québécois ont découvert, exploré et nommé, en français, est une des grandes épopées de l'histoire mondiale. Elle est malheureusement peu connue, même si des historiens comme Marcel Trudel, Guy Frégault, Denis Vaugeois et d'autres en ont redonné de grands pans. Il faut la faire revivre. Ce projet de restauration du Palais de l'intendant est une idée porteuse de mémoire qui fera mieux connaître l'histoire en soulignant toute l'importance symbolique qui s'attache à ce Palais et à son environnement dans cette partie de la ville basse.

Il faut reconstruire ce monument qui parle de nos origines et qui fut un modèle d'architecture décrit par un témoin de l'époque comme « le bâtiment le plus élégant de la colonie ». Plus près de nous l'archéologue Marcel Moussette expose que « ce lieu administratif aussi résidence de l'intendant, reproduit un modèle métropolitain d'expression du pouvoir qui avait été instauré par Louis XIV à Versailles, avec son faste architectural et ses fameux jardins ».

Sans entrer dans le détail de la recherche historique, de la théorie architecturale ou de la philosophie urbaine, il est évident que le Palais reconstruit à l'identique, c'est-à-dire tel qu'il était au temps de sa splendeur, constituerait pour tous les Québécois d'aujourd'hui un véritable repère identitaire. Il s'imposerait naturellement comme un signal fort du rôle de rayonnement joué par notre ville de

puis sa fondation et de celui qu'elle assume aujourd'hui en sa qualité de capitale du Québec. Par ce cadeau de l'histoire, cette entreprise en s'élevant au-dessus des contingences, des rivalités et des ambitions contemporaines, renforcerait notre ville comme capitale culturelle d'expression française digne de son passé.

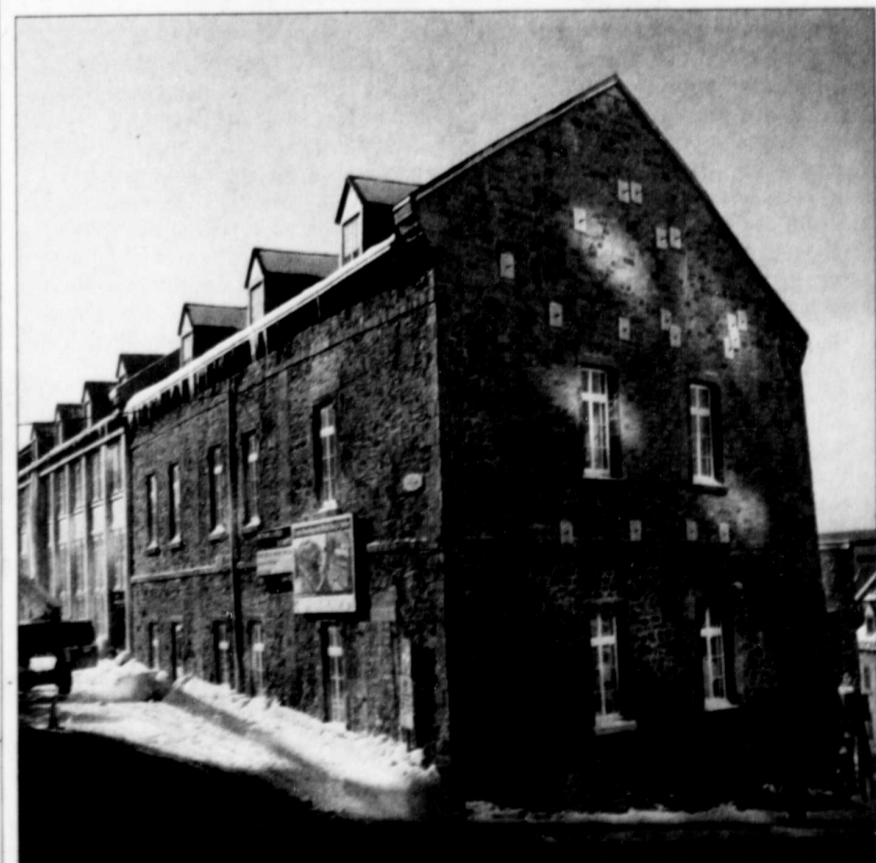
Pour les citoyens-contribuables de Québec, le rajeunissement de ce territoire par la pierre et la verdure, jumelé à une œuvre architecturale éminente deviendrait un pôle vivant et rentable par l'accroissement du tourisme culturel dans notre ville, activité qui s'abreuve à l'histoire et aux architectures de qualité ici et partout dans le monde. En reconstruisant le Palais à l'identique, sans compromis, la Ville signifierait une pièce maîtresse sur l'échiquier de ses atouts culturels. Remis en l'état dans sa forme et sa facture première, ce joyau d'architecture de 1726 s'accorderait à un aménagement paysager dont les documents historiques montrent l'ordonnement et l'harmonie.

Cette reconstitution s'appuierait sur une foule de documents d'archives, de recherches archéologiques, d'iconographies, de dessins, de plans et de contrats de marchés qui sont déjà la possession des autorités. La documentation nombreuse, variée et pertinente relative à l'édifice et à son environnement permettra d'assurer la qualité de sa réalisation. Il ne faut pas s'étonner de cette proposition qui a été expérimentée dans des pays où abondent les sites, les lieux et les vestiges historiques, mais qui jugent important de faire revivre des grands moments du passé. C'est le cas de la Frauenkirche de Dresde en Allemagne, de l'abbaye de Montivilliers en Normandie ou de la corderie royale à Rochefort et au Canada, la forteresse de Louisbourg. À Québec, il est plus que temps de faire renaitre avec élégance un morceau de la véritable histoire de la ville de Québec et de la Nouvelle-France.

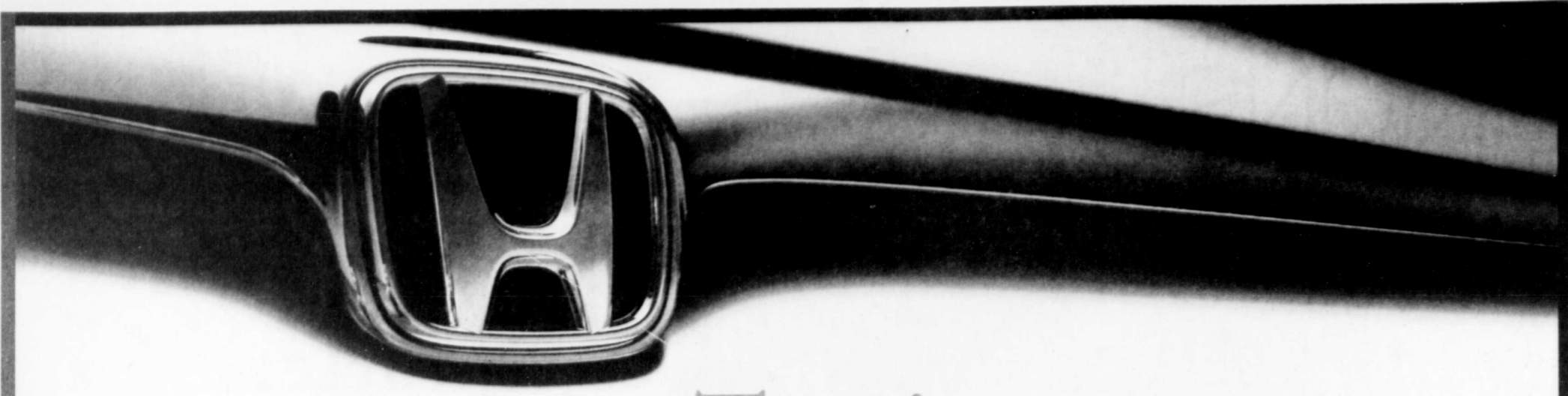
Par la requalification urbaine qui suivrait inévitablement la restauration de ce Palais de l'intendant, l'administration municipale donnerait à ce quartier et à la ville un sens et une raison de plus de croire en l'avenir. En se fondant sur l'histoire humaine et matérielle et en ouvrant, ici, le livre de l'extraordinaire aventure de l'Amérique française et de son enracinement, la mairesse Andrée Boucher sonnerait la fin de la démagogie du dénigrement qui s'agitte chez nous depuis quelque temps et rendrait une grande fierté aux Québécois.

Ce projet n'est pas un caprice. Il s'impose pour que le 400<sup>e</sup> anniversaire prenne sa dimension véritable. Le financement d'une telle entreprise devrait faire appel à tous ceux qui y furent associés dès son origine, la France au premier chef, le Québec pour sa capitale, le Canada et les États-Unis qui virent les premiers pas de nos explorateurs et de nos missionnaires. L'intention tracée par la mairesse de notre capitale mérite d'être appuyée et que l'on y consacre temps et argent. Remettre à l'honneur un monument qui est un haut lieu de mémoire et d'excellence est un investissement rentable dès aujourd'hui et pour les générations à venir. Il faut l'encourager.

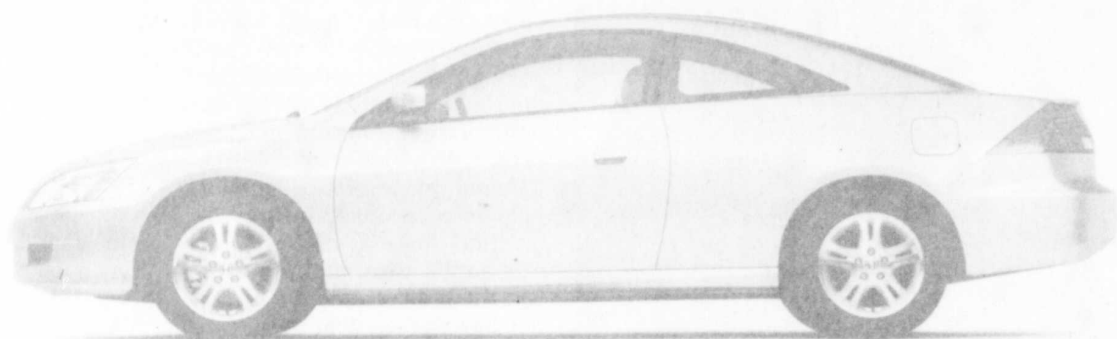
C'est une idée porteuse de mémoire



À l'époque de la Nouvelle-France, le Palais de l'intendant a été le siège du pouvoir, le haut lieu où se réunissaient les membres du Conseil souverain.



# Toujours une longueur d'avance



Accord DX 2006

Prix de location à partir de

## 298\$\*

par mois/48 mois

Taux de financement à l'achat  
à partir de

## 2,9%†

## 0\$

dépôt de sécurité

Incluant  
**96 000 km**  
Transport  
et préparation  
inclus en location  
seulement

Route:  
6,3 L/100 km\*\*



Berline et coupé  
Accord EX illustrés

L'un des 10 meilleurs  
véhicules pour une 20<sup>e</sup> année  
- Car and Driver 10Best Cars

En location ou à l'achat  
de l'un de ces véhicules

# > 1000\$

à utiliser à votre guise

CR-V SE  
2006

Prix de location

## 298\$\*

par mois/48 mois

Taux de financement en location  
et à l'achat

## 2,9%†

## 0\$

dépôt de sécurité



ÉVÈNEMENT  
CONDUISEZ  
GAGNANT



CR-V EX-L illustré

Route:  
8,0 L/100 km\*\*

[hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca)

## L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez [hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca) ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



\*Les offres de location sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs, 2006 mentionnés, ci-après. Période de location de 48 mois. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial, c) le montant mensuel, d) le montant au terme de la location. Berline Accord DX (modèle CR55145), 2006, \$18 014,5. CR-V Edition Spéciale (modèle 80775400), 2006, \$14 918,5. Frais de 0,17 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*Énergie pour 2006 publiée par NRCan. Consommation de carburant publiée sans plomb. Transmission manuelle pour l'Accord. Le taux de financement est applicable sur le CR-V et sur l'Accord à l'exception du modèle hybride. L'offre n'est pas transférable et ne peut être jumelée. Valable seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le mandataire.

## LE MONDE

# L'Italie divisée entre Prodi et Berlusconi

## La Chambre des députés à la gauche, mais pas le Sénat

■ ROME (AP et AFP) — La coalition de centre-gauche emmenée par Romano Prodi a remporté la Chambre des députés du Parlement italien, selon les résultats finals des élections législatives publiés tôt aujourd'hui par le ministère de l'Intérieur. Les résultats pour le Sénat étaient cependant toujours partiels.

À la Chambre des députés, l'Union de Romano Prodi remporte 49,8% des votes contre 49,7% pour la Maison des libertés (coalition de centre-droite) de Silvio Berlusconi. Selon une nouvelle loi électorale, la coalition gagnante obtient automatiquement 55% des sièges.

Au Sénat, les résultats quasi finals accorderaient une avance d'un siège à la coalition de Silvio Berlusconi, avec 155 mandats contre 154 pour l'Union de M. Prodi. Cependant, six sièges de sénateurs restent encore à pourvoir avec le vote à l'étranger.

Il fallait donc attendre les résultats du dépouillement de ces bulletins pour savoir si, au terme d'une soirée marquée par l'incertitude la plus totale, l'Italie se retrouverait avec deux majorités contradictoires — ou si la coalition de M. Prodi dominerait les deux chambres du Parlement.

### PRODI SE DIT VAINQUEUR

Pourtant, Romano Prodi avait déclaré la victoire de son camp peu avant la publication des résultats finals pour la

Chambre des députés. « Nous avons gagné et nous devons maintenant commencer à travailler pour appliquer notre programme et unifier le pays », a déclaré un Prodi triomphant devant ses partisans.

« Je suis reconnaissant à vous tous parce que ce fut une bataille très difficile », a-t-il ajouté. « Jusqu'à la fin, nous sommes restés dans le suspense, mais à la fin la victoire est arrivée ».

Le porte-parole de M. Berlusconi, Paolo Bonaiuti, a cependant contesté la revendication de M. Prodi. « Le centre-droite conteste que le centre-gauche ait gagné », a-t-il déclaré à l'agence ANSA et à la RAI.

De leur côté, des alliés de M. Prodi ont concédé lors d'une émission télévisée, à la suite de la déclaration du leader de la gauche, que les résultats pour le Sénat demeuraient partiels.

L'issue de ce scrutin s'est jouée dans un mouchoir de poche au dernier vote et la victoire a oscillé entre les deux coalitions en lice à mesure du dépouillement des bulletins.

Victorieux lors de la publication des



Romano Prodi, de la gauche



Silvio Berlusconi, de la droite

sondages à la sortie des urnes avec une large avance à 9 h, heure de Québec, Romano Prodi avait tout perdu six heures plus tard, puis repris l'avantage sur Silvio Berlusconi à 20 h.

La participation a été très élevée: 83,6% des 47 millions d'électeurs italiens ont participé à ce scrutin organisé sur deux jours, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Giuseppe Pisanu. Elle était de 81,4% lors des législatives de mai 2001.

### PAYS INGOVERNABLE ?

L'hypothèse de deux majorités contradictoires ne pouvait toutefois pas être écartée, ce qui rendrait le pays ingouvernable. Le Sénat et la Chambre des députés ayant en effet un pouvoir égal, il est nécessaire pour pouvoir gouverner d'avoir la majorité

dans les deux assemblées. Les dirigeants de gauche comme de droite des deux coalitions ont déjà expliqué qu'en cas de majorités opposées, de nouvelles élections législatives seraient inévitables.

Une possibilité dans ce cas pourrait être la formation d'un gouvernement d'union chargé de gérer les affaires économiques et l'élection présidentielle — le mandat du chef de l'État prenant fin en mai prochain — ainsi qu'un nouveau scrutin législatif à l'automne.

### TOUT UN DÉFI

La tâche ne sera pas simple pour Romano Prodi, car il a pris la tête d'une coalition fragile, en désaccord sur de nombreux points de son programme commun.

« Il va lui falloir démontrer sa capacité de former un gouvernement efficace avec un haut profil européen », ont souligné plusieurs politologues.

L'ancien président de la Commission européenne va devoir démontrer qu'il tient ses promesses de ne pas taxer les Italiens, mais seulement les très hauts revenus. Car Romano Prodi et ses alliés héritent d'une situation économique catastrophique, avec une croissance nulle, un déficit public représentant 3,8% de son PIB et une dette estimée à 108% de son PIB en 2006.

## UNE FAMILLE DÉCIMÉE PAR ISRAËL



Cet enfant palestinien blessé est vite transporté à l'hôpital. Une fillette de huit ans a été tuée hier par la chute d'un obus israélien sur une maison à Beit Lahya, dans le nord de la bande de Gaza, qui a également fait 12 blessés. Deux des blessés se trouveraient dans un état grave. Parmi les blessés, figurent les sept autres membres de la famille de la fillette tuée, Hadil Ghaben, dont trois autres enfants âgés d'un an et demi, trois et quatre ans. Quatre personnes habitant la maison voisine sont aussi au nombre des blessés. L'armée israélienne a confirmé que l'armée avait bombardé les alentours de Beit Lahya. Elle en rejette la responsabilité sur « les organisations terroristes qui tirent des roquettes contre le territoire israélien » ainsi que sur « l'Autorité palestinienne qui ne fait rien pour mettre fin à ces tirs de roquettes ». AFP

# Après trois mois, Paris cède à la rue

■ PARIS (AFP et AP) — Après 12 semaines d'une crise sociale et politique qui a ébranlé le pays, le président de la France, Jacques Chirac, a cédé hier: il a enterré le Contrat de première embauche (CPE) à l'origine de la fronde, une décision aussitôt saluée comme une victoire par les syndicats.

Ce recul constitue un clair désaveu pour le premier ministre Dominique de Villepin, qui avait fait du maintien du CPE un combat personnel et a reconnu hier à la télévision que cette crise était « une épreuve, un temps extrêmement difficile ».

Son retrait ouvre la voie à la sortie d'une crise dont le duo Chirac-Villepin apparaît comme le grand perdant à un an des élections présidentielles, à laquelle le premier ministre a affirmé hier ne pas être candidat.

Le président, soucieux de ménager l'amour-propre de Dominique de Villepin, a dit avoir pris la décision « sur proposition du premier ministre et après avoir entendu les présidents des groupes parlementaires et les responsables de la majorité », dont Nicolas Sarkozy, en lice pour 2007. Tous ont discuté une heure à l'Élysée.

Lors de cette réunion, Jacques Chirac a donné son aval à la solution proposée depuis vendredi par M. Sarkozy et les parlementaires de l'Union pour un mouvement populaire (UMP): remplacer le CPE par un dispositif en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes les plus en difficulté, notamment ceux issus des banlieues déshéritées en proie à des émeutes l'automne dernier. Il en coûtera 150 millions d'euros à l'État en 2006 et 300 millions en 2007. Signe de l'urgence, la nouvelle loi devrait être débattue dès ce soir ou demain par le Parlement.

« Les conditions nécessaires de confiance et de sérénité ne sont réunies ni du côté des jeunes, ni du côté des entreprises pour permettre l'application du CPE », a admis M. de Villepin. Il a regretté ne pas avoir été

« compris par tous », affirmant avoir voulu « agir vite » contre la « situation dramatique » du chômage des jeunes qui touche près de 23% d'entre eux.

### LES ÉTUDIANTS VIGILANTS

Le retrait du CPE constitue à l'inverse une victoire pour les syndicats et les organisations de jeunes: appuyés par l'opposition de gauche, ils ont remporté leur bras de fer contre le pouvoir après avoir réussi à faire descendre plusieurs fois dans les rues des millions de manifestants.

Ils avaient lancé un ultimatum au gouvernement, menaçant d'organiser de nouvelles manifestations si le CPE n'était pas abrogé avant le 17 avril, date des vacances parlementaires de Pâques. Dans une déclaration commune, l'intersyndicale opposée à ce contrat a salué hier un « authentique succès », mais a assuré rester « vigilante » jusqu'au vote de la nouvelle loi.

Les étudiants et les lycéens, qui ont multiplié ces derniers jours les opérations de blocage des routes ou des gares, ont notamment souligné leur volonté de « maintenir la pression ».

Ils ont ainsi maintenu une journée d'actions prévue aujourd'hui alors qu'une trentaine d'universités restaient bloquées ou perturbées. Cependant, les étudiants de Rennes 2, première université à s'être mise en grève le 7 février pour protester contre le CPE, ont voté la reprise des cours hier lors d'un vote avec comptage des voix.

Destiné aux moins de 26 ans et permettant à un employeur de se séparer d'un salarié pendant deux ans sans justification, le CPE avait été adopté début mars.

## Bush parle de « folle spéculation » sur l'Iran

WASHINGTON (AP et AFP) — Le président des États-Unis, George W. Bush, a jugé hier que le recours à la force n'était pas forcément nécessaire pour empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, qualifiant de « folle spéculation » l'idée de préparatifs d'une attaque militaire, agitée par la presse américaine en fin de semaine.

« Je sais que nous sommes à Washington (où) la prévention veut dire le recours à la force. Cela ne veut pas nécessairement dire la force. Dans ce cas, cela veut dire la diplomatie », a ajouté le président.

Selon le *New Yorker*, les activités clandestines américaines en Iran auraient augmenté, et des responsables militaires américains étudieraient actuellement des options militaires, et notamment des frappes aériennes de lieux nucléaires iraniens, voire avec des armes nucléaires tactiques. Pour ce magazine et le *Washington Post*, une partie de l'administration douterait que la crise puisse trouver une solution diplomatique.

Téhéran avait pour sa part qualifié de « guerre psychologique » ces spéculations, par la voix du porte-parole de

la diplomatie iranienne, Hamid Reza Asefi: « Nous considérons cela comme de la guerre psychologique, résultat de la colère des Américains » qui veulent stopper les ambitions nucléaires iraniennes.

De son côté, le président extrémiste Mahmoud Ahmadinejad a réaffirmé que l'Iran ne se laisserait pas impressionner et poursuivrait son programme nucléaire.

Dimanche, des responsables américains avaient noté que les militaires préparaient toujours des plans, la planification stratégique étant leur mé-

tier. « La priorité du président est de trouver une solution diplomatique à un problème reconnu par le monde entier. Et ceux qui tirent des conclusions générales et définitives basées sur des plans normaux de défense et de renseignements sont mal informés et pas au fait de la pensée de l'administration sur l'Iran », déclarait le conseiller de Bush, Dan Bartlett.

De son côté, le chef de la diplomatie britannique, Jack Straw, interrogé par la BBC, a qualifié l'idée d'une frappe nucléaire tactique de « totalement agitée ».

## EN BREF

### GHANA

#### 120 naufragés

■ ACCRA — Au moins 120 personnes sont portées disparues au Ghana à la suite du naufrage d'un navire avec 150 personnes à bord sur le lac Volta, à environ 150 kilomètres au nord-ouest d'Accra. Trois cadavres d'enfants âgés de cinq à huit ans ont été retrouvés. Selon le porte-parole de la police, l'embarcation a heurté un tronçon d'arbre. Le navire, selon le quotidien gouvernemental d'Accra *Daily Graphic* avait une capacité de seulement 70 passagers. Ajouté à leur nombre excessif à bord de l'embarcation, les passagers du navire avaient avec eux « des biens, incluant du bétail et des effets personnels ». AFP

### INDE

#### Incendie meurtrier

■ MEERUT — Au moins 100 personnes ont péri hier en Inde dans un incendie qui s'est déclaré dans les tentes géantes d'une foire commerciale bondée où étaient présentés des produits électroniques à Meerut, située à 80 km au nord de New Delhi, a indiqué la police. Les flammes ont détruit les trois tentes géantes de la Brand India Fair installée dans le parc Victoria, où des sociétés étaient venues montrer leurs produits à des centaines de chaland arrivés en masse au dernier jour de la foire. Quelque 150 blessés ont par ailleurs été admis dans différents hôpitaux, dont de nombreux avec des blessures graves. AFP

### KENYA

#### Un avion s'écrase

■ NAIROBI — Au moins 14 personnes, dont cinq membres du Parlement kenyan, ont été tuées hier dans le centre du Kenya dans l'accident d'un avion militaire, un Harbin Y-12 de fabrication chinoise, qui les transportait à une réunion de conciliation entre tribus rivales, selon des sources officielles. L'appareil s'est écrasé sur une colline près de Marsabit (430 km au nord de Nairobi) alors que de violentes pluies s'abattaient sur la région, ont affirmé des témoins. L'avion, un bimoteur, a ensuite pris feu, ont précisé des sources officielles. Trois personnes, dont deux membres d'équipage, ont survécu à l'accident. AFP

### ÉTATS-UNIS

#### Contre les illégaux

■ WASHINGTON — Les trois quarts des Américains (75%) estiment que les autorités ne font pas assez pour empêcher l'arrivée d'immigrants clandestins aux États-Unis, selon un sondage publié hier par le *Washington Post* et la chaîne de télévision ABC. Le jour même où avaient lieu partout au pays de gigantesques manifestations pour défendre notamment les droits des 11 à 12 millions de clandestins aspirant à la régularisation, ce sondage montre que seulement 21% des Américains sont satisfaits des mesures pour enrayer l'immigration clandestine. AFP

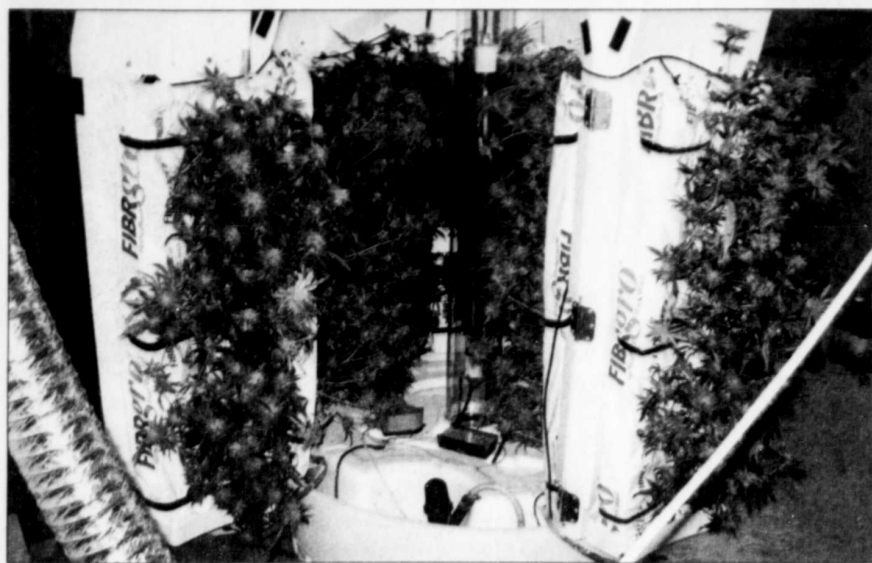
#### La mort en direct

■ ALEXANDRIA, Virginie — La mort était plus que jamais présente hier au procès de Zacarias Moussaoui pour les attentats du 11 septembre 2001: la mort d'un fils vécut en direct par son père et celle d'un homme dont le dernier cri, enregistré, a été diffusé aux jurés. Dans la matinée, la juge chargée de l'affaire, Leonie Brinkema, a même lancé un avertissement à l'accusation, en signalant que les témoignages présentés étaient « si forts qu'ils pourraient porter atteinte à la neutralité des jurés ». Face à ces récits, le Français n'a réagi que par des injectives, une fois la juge et les jurés sortis de la chambre 700 du tribunal fédéral d'Alexandria (Virginie) où se tient son procès pour complicité avec les auteurs des attaques: « Cirque macabre hollywoodien! », « Dieu bénisse Oussama ben Laden! ». AFP

#### De la glace lunaire

■ LOS ANGELES — L'agence spatiale américaine a annoncé hier qu'elle entendait faire s'écraser une sonde spatiale sur la Lune en 2009 pour déterminer s'il existe de la glace sous la surface. Selon la NASA, la collision devrait être si puissante qu'elle sera visible par télescope depuis la Terre. L'impact est censé creuser un trou dans la surface lunaire duquel devrait se dégager un nuage de débris dans l'espace. Le vaisseau-mère en orbite qui aura lancé la sonde devra ensuite récupérer des échantillons de ces débris pour déterminer s'ils contiennent de la glace, donc de l'eau, en vue d'une éventuelle implantation humaine sur cette planète. AP

## EN BREF



Une nouvelle génération d'appareils de production hydroponique a été saisie.

## Saisie de 420 000\$ de cannabis

■ RIMOUSKI — Un système de production hydroponique de cannabis a été démantelé dans une résidence du 6<sup>e</sup> Rang Ouest de Saint-Valérien-de-Rimouski par les agents du bureau régional d'enquête de la Sûreté du Québec. Ces derniers ont saisi de la drogue pour une valeur sur le marché de 420 000\$. Jean D'Arc Desjardins, 28 ans, arrêté sur les lieux au moment de la perquisition, a comparu au palais de justice de Rimouski afin de répondre des accusations de produc-

tion et de possession de marijuana dans le but d'en faire le trafic. Les enquêteurs ont saisi 162 plants de cannabis hydroponique et 1,4 kg de marijuana. L'accusé reviendra devant le tribunal le 15 mai.

Carl Thériault (collaboration spéciale)



Jean D'Arc Desjardins

## Le cheptel de caribous en hausse dans le parc de la Gaspésie

■ RIMOUSKI — Le caribou de la Gaspésie va mieux et les efforts déployés pour sa sauvegarde sont encourageants. Un inventaire aérien réalisé à l'automne 2005 confirme une hausse du nombre de jeunes de l'année dans la harde qui comptait 140 individus, en 2001, dans le parc national de la Gaspésie. Comme le caribou est désigné espèce vulnérable, un Plan de rétablissement a suivi comprenant notamment un contrôle des prédateurs par la réduction du nombre de coyotes et d'ours qui fréquentent les endroits où les femelles caribous mettent bas. On fait maintenant état de 160 caribous, dont 25% de faons, ce qui dépasse l'objectif de 17% du Plan, qui se poursuivra jusqu'en 2012. « La partie n'est pas gagnée. Un accroissement de la prédation risque de mettre en péril la survie d'un troupeau de cette taille », souligne la biologiste au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Caroline Turcotte. Ernie Wells (collaboration spéciale)

## La population de cerfs stagne dans le Bas-Saint-Laurent

■ RIMOUSKI — La population de cerfs du Bas-Saint-Laurent a chuté de 8% selon l'inventaire effectué en janvier 2006, en comparaison avec celui fait en janvier 1999. De 10 446 chevreuils il y a sept ans, la population se situe maintenant à 9605 bêtes. Le biologiste Jean Lamoureux, de Faune Québec, y voit une variation normale, compte tenu des hivers rigoureux des dernières années. « Le cheptel est quasi stable, puisque le troupeau augmentera avec les naissances du printemps. Mais ça nous prouve qu'il faut faire attention avec le cerf qui demeure une ressource fragile », explique le spécialiste. Afin de protéger la femelle, il n'y aura pas de chasse du cerf sans bois dans la zone 2 à l'automne 2006. L'état du cheptel confirme l'importance du Plan de nourrissage d'urgence qui a débuté le 24 février. Au 1<sup>er</sup> avril, les 7000 cerfs des grands ravages de la zone 2 avaient déjà profité d'une valeur de 45 000\$. L'opération doit prendre fin cette semaine. Ernie Wells (collaboration spéciale)

## CÔTE-NORD

## Georges-Henri Gagné présidera la CRE

■ BAIE-COMEAU — La Conférence régionale des élus (CRE) de la Côte-Nord a un nouveau président. Il s'agit de Georges-Henri Gagné, maire de Ragueneau et préfet de la MRC de Manicouagan, qui succède au maire de Baie-Comeau, Ivo Di Piazza. Celui-ci demeure au sein de l'exécutif de l'organisme comme vice-président, tout comme son collègue de Sept-Îles, Ghislain Lévesque. Le président sortant souhaite consacrer une plus grande partie de son temps à faire progresser les dossiers prioritaires de sa municipalité. Quant au nouveau président, il a parmi ses objectifs de concrétiser la volonté de la région de prendre son développement en main, notamment par « la promotion active d'une politique d'occupation dynamique du territoire ». Steeve Paradis (collaboration spéciale)

## GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

## 3,8 M\$ consacrés à l'entretien des écoles et des collèges

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ PASPÉBIAC — Le ministère de l'Éducation consacre 3,8 millions\$ à l'entretien d'écoles en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. La somme touchera une dizaine d'établissements d'enseignement primaire et secondaire, de même que les quatre lieux d'enseignement collégial du territoire.

L'argent sera puisé dans l'enveloppe de l'année budgétaire qui vient de se terminer, 2005-2006, mais la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, assure que cette façon de procéder, avec un an de décalage, est la norme, puisque les commissions scolaires et les collèges déposent des projets seulement en septembre. Leur évaluation et le processus de décision prennent généralement quelques mois.

C'est la commission scolaire René-Lévesque qui recueille la majeure partie du budget consacré aux écoles primaires et secondaires 1 354 078\$ sur un total de 2,3 millions\$.

## RÉFECTION DE TOITURES

L'école des Deux-Rivières de Matapédia, avec une toiture de 747 412\$, l'école François-Thibault de Bonaventure, où les fenêtres seront remplacées pour 426 744\$, l'école Bon-Pasteur de Sainte-Thérèse, avec 111 162\$ de nouvelles fenêtres et la polyvalente M<sup>re</sup>-Sévigny de



ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Les sommes annoncées par la ministre Normandeau viennent du programme de maintien des bâtiments instauré il y a deux ans.

gouvernement a instauré son programme de maintien des bâtiments il y a deux ans, un secteur qui avait, juge-t-elle, été négligé par le gouvernement précédent. La Gaspésie avait alors reçu 260 900\$ du budget de 2004-2005. L'enveloppe québécoise, à 431 millions\$ en 2005-2006, est passée à 525 millions\$ en 2006-2007, mais sa répartition régionale n'est pas encore réalisée.

Chandler, qui sera dotée d'un nouveau revêtement de piscine de 68 760\$, bénéficieront des améliorations.

Au Collège de la Gaspésie et des Îles, les sommes finales ne sont pas encore déterminées, mais le campus madelinot devrait recevoir 400 000\$ pour changer la toiture, tandis que 300 000\$ seront alloués au campus de Gaspé, également pour la toiture ainsi que pour changer une entrée électrique qui date de 1926. La plomberie du Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière nécessite au moins 160 000\$ alors que les sorties de secours du campus de Carleton seront refaites.

La ministre Nathalie Normandeau souligne que son



## Un forfait mangeable

et des soirées à croquer dès 17 h.

25\$  
par mois

- Appels locaux entrants illimités
- 100 minutes de jour en semaine
- 1 000 minutes soirs et week-ends dès 19 h
- Appels locaux illimités, entre 17 h et 19 h, en semaine pendant 12 mois

## EN PRIME

- Le choix d'une option gratuite pendant 12 mois
- 3 mois illimités d'appels locaux, messages textes et images

Avec Entente Fido®

Offre d'une durée limitée



MOTORAZR V3

150\$  
50\$

fi  
do

Composez le 1 888 945-FIDO (3436)

Le prix du MOTORAZR V3 est valide jusqu'au 20 avril 2006 avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido jusqu'à épuisement des stocks. L'offre d'une durée limitée du forfait mensuel appels entrants illimités à 25\$ est offerte dans la province de Québec et la région d'Ottawa (indicateur régional 613) à l'activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido et s'applique aux appels locaux seulement. Chaque minute supplémentaire d'appel local coûte 25¢. Le temps d'antenne des appels faits et reçus dans le réseau élargi ne fait pas partie du temps d'antenne compris de ce forfait mensuel et est facturé au tarif de 25¢ la minute. L'offre d'une option gratuite parmi nos cinq options sélectionnées à 5\$ est d'une durée de 12 mois et est valide jusqu'au 2 mai 2006 avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. Les appels locaux illimités de jour entre 17 h à 19 h est d'une durée de 12 mois et est valide jusqu'au 2 mai 2006 avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido et s'applique aux appels locaux seulement. L'option choisie sera facturée au tarif applicable après les 12 mois gratuits. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités prend fin le 2 mai 2006 et s'applique à toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant la durée de l'offre, de ce qui suit : 1) messages textes et instantanés d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain ; 2) appels locaux, à l'exception des appels locaux faits ou reçus dans le réseau élargi ; 3) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain ; 4) appels locaux, à l'exception des appels locaux faits ou reçus dans le réseau élargi ; 5) accès au réseau (6,95\$ par mois) et autres frais applicables en sus. Certaines conditions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions inc.

LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS

Place Fleur de Lys  
Place Laurier  
Galeries de la Capitale

FIDEL COMMUNICATIONS  
Promenades Beauport, 3333, boul. Le Carrefour, Beauport  
TÉLÉPHONES ET ACCESSOIRES CHOIX ELECTRONICS  
2485, boul. Ste-Anne, Québec

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :

FUTURE SHOP

LA CABINE TELEPHONIQUE